

~ HEALTH CANADA ~
SIR FREDERICK BANTING FIT-UP PROJECT
~ SANTÉ CANADA ~
PROJET D'AMÉNAGEMENT SIR FREDERICK BANTING

251 SIR FREDERICK BANTING, OTTAWA, TUNNEY'S PASTURE
251 SIR FREDERICK BANTING, OTTAWA, PRÉ TUNNEY

ARCHITECTURAL AND MECHANICAL / ELECTRICAL DRAWINGS
ISSUED FOR TENDER
NOVEMBER 16, 2017

DESSINS ARCHITECTURAUX ET MÉCANIQUES/ÉLECTRIQUES
ÉMIS POUR SOUMISSION
16 NOVEMBRE 2017

HEALTH CANADA

National Capital Area
51 Chardon Driveway, Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

SANTÉ CANADA

Région de la capitale nationale
51, allée Chardon, pré Tunney
Ottawa, Ontario
K1A 0K9

Canada 

- DEMOLITION GENERAL NOTES**
- IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANTS' DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
 - REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
 - CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
 - CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
 - CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
 - CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
 - CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
 - CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
 - CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
 - CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
 - CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

- DEMOLITION DRAWINGS NOTES**
- DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
 - REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
 - DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
 - REMOVE EXISTING CEILING LIGHTS. REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS.
 - DEMOLISH EXISTING PLENUM BARRIER INSULATION WITHIN CEILING SPACE ABOVE EXISTING PARTITION WALL.
 - REMOVE EXISTING DOOR, FRAME AND HARDWARE AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). ** REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
 - REMOVE EXISTING GLASS PANEL PARTITION (PC350) AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). ** REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
 - REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.
 - REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. PROVIDE NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY CONTRACTOR.
- **NOTE: SALVAGE AND STORE (IN E WING) ENOUGH GLASS PANELS AND DOORS IN GOOD CONDITION TO RE-USE FOR THIS PROJECT. ALL OTHER DOORS AND GLASS PANELS TO BE DISPOSED OF. CONTACT DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO VERIFY THE CONDITION OF EACH GLASS PANEL AND DOOR BEFORE DISPOSING OF IT.

- GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION**
- IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUE TOUS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET AVANT LA CONSTRUCTION.
 - IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
 - L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
 - IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER, JUSQU'AU PLAFOND.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLÉNUM.

- L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE DÉCHETS, ETC.
 - L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.
- NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION**
- DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
 - ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
 - DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
 - ENLEVER LES PLAFONNIERS. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
 - DÉMOLIR L'ISOLANT DU PLÉNUM DANS L'ESPACE DU PLAFOND, AU-DESSUS DU MUR DE SÉPARATION EXISTANT.
 - ENLEVER LA PORTE, LE CADRE ET LA QUINCAILLERIE EXISTANTS ET LES ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLACEMENT.
 - ENLEVER LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE (PC350) ET L'ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLACEMENT.

- ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.
 - ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. FOURNIR LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. L'ENTREPRENEUR FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- **NOTE: RÉCUPÉRER ET ENTREPOSER (L'AILE E) SUFFISAMMENT DE PANNEAUX ET DE PORTES DE VERRE EN BON ÉTAT, AFIN DE LES RÉUTILISER DANS CE PROJET. IL FAUT ÉLIMINER TOUTES LES AUTRES PORTES ET TOUS LES AUTRES PANNEAUX DE VERRE. COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE CHAQUE PANNEAU ET PORTE DE VERRE AVANT DE LES ÉLIMINER.

Canada
HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

ILG & ILG
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
REGISTERED ARCHITECT
LICENCE 7429

NORTH ARROW / FLÈCHE NORD

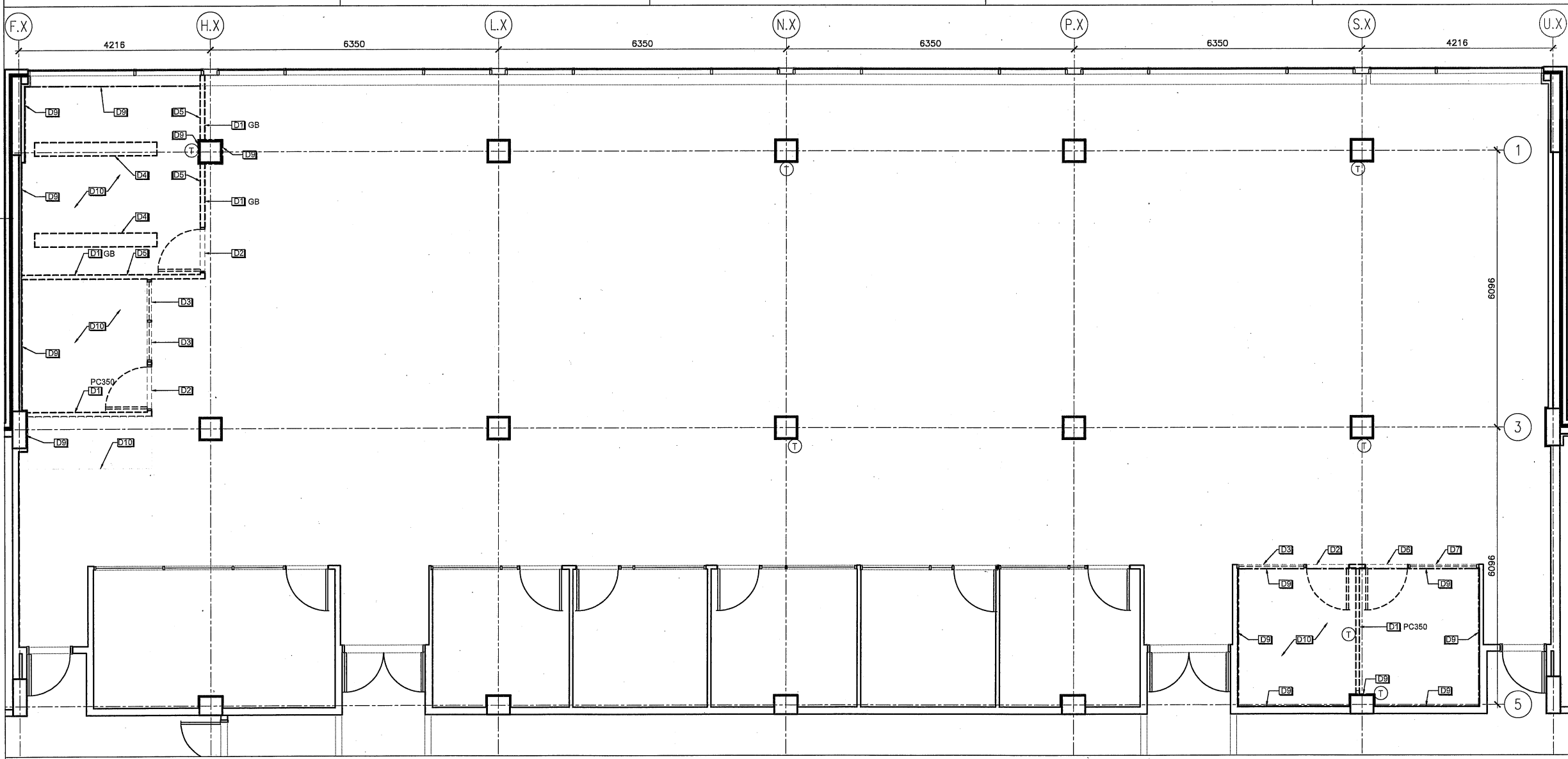
Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 10% COMPLETION/ ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 10%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 50% REVIEW/ ÉMIS POUR EXAMEN DE A 50%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW/ ÉMIS POUR EXAMEN DE A 60%	2017/09/08

project HEALTH CANADA SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TRINITY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING PRÉ TRINNEY

drawing E WING, GROUND FLOOR DEMOLITION PLAN
dessin PLAN DE DÉMOLITION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AILE E

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	(yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	D01



1 DEMOLITION PLAN / 1/D01 PLAN DE DÉMOLITION
D01 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

DEMOLITION GENERAL NOTES

- IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANT'S DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
- REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
- CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
- CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
- CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
- CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
- CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
- CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
- CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
- CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
- CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

DEMOLITION DRAWINGS NOTES

- DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
- REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
- DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
- REMOVE EXISTING CEILING LIGHTS. REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS.
- DEMOLISH EXISTING PLENUM BARRIER INSULATION WITHIN CEILING SPACE ABOVE EXISTING PARTITION WALL.
- REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. INSTALL NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
- REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.

NOTES GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION

- IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUE TOUTS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET

AVANT LA CONSTRUCTION

- IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
- L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
- IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLENUM.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE

DÉCHETS, ETC.

- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.

NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION

- DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
- ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
- DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
- ENLEVER LES PLAFONNIERS. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
- DÉMOLIR L'ISOLANT DU PLENUM DANS L'ESPACE DU PLAFOND, AU-DESSUS DU MUR DE SÉPARATION EXISTANT.
- ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. POSER LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.

**NOTE : RÉCUPÉRER ET ENTREPOSER (L'AILE E) SUFFISAMMENT DE PANNEAUX ET DE PORTES DE VERRE EN BON ÉTAT, AFIN DE LES RÉUTILISER DANS CE PROJET. IL FAUT ÉLIMINER TOUTES LES AUTRES PORTES ET TOUS LES AUTRES PANNEAUX DE VERRE. COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE CHAQUE PANNEAU ET PORTE DE VERRE AVANT DE LES ÉLIMINER.

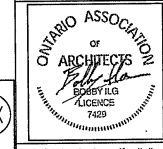
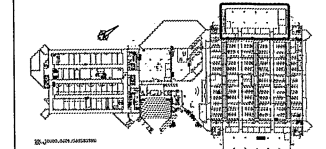


HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

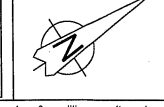


ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 10% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 10%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 50% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE À 50%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 0% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE À 0%	2017/09/05

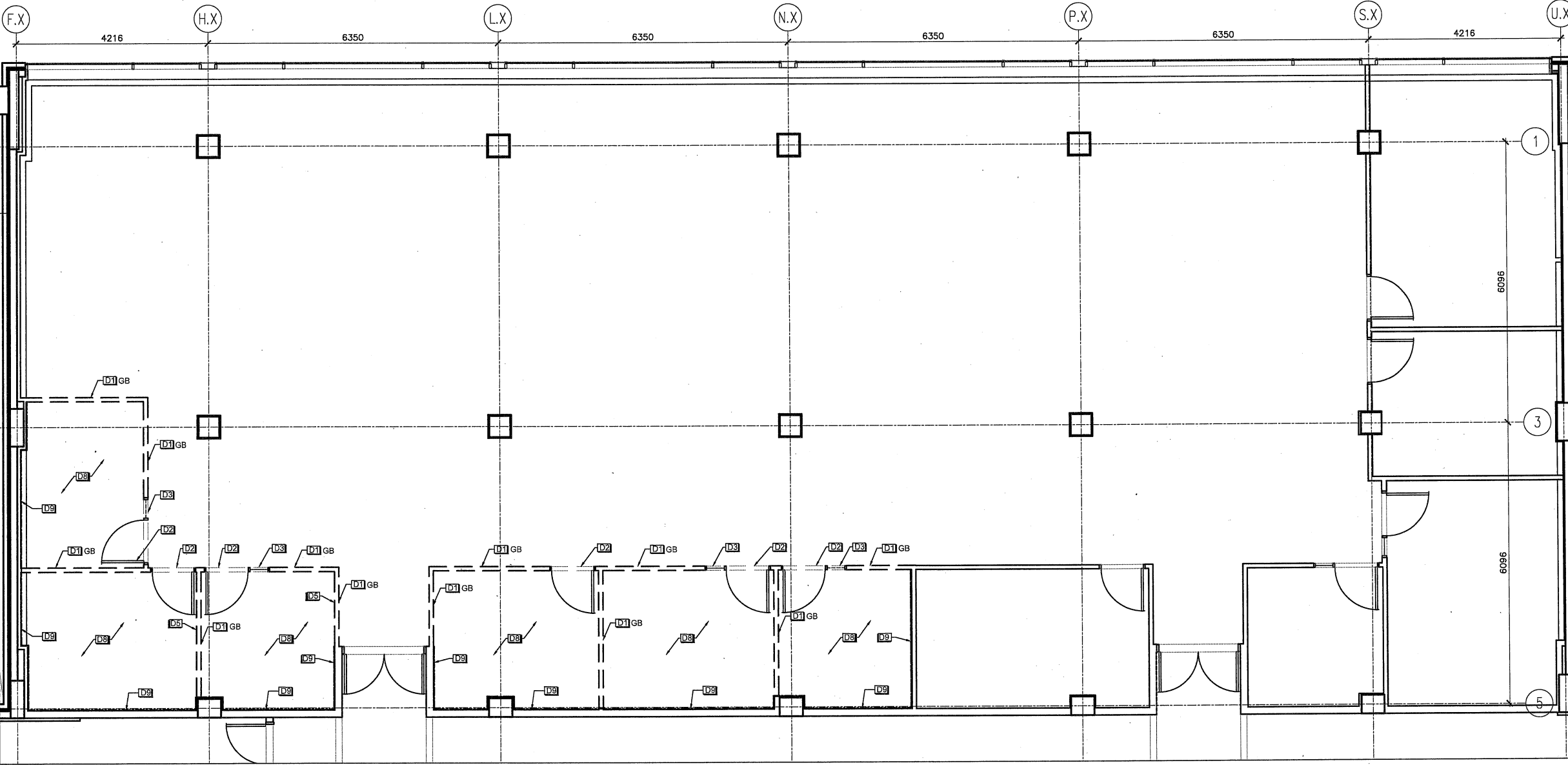
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project **HEALTH CANADA** projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
SIR FREDERICK BANTING TOWER / TOUR SIR FREDERICK BANTING
515 RUELLE FREDERICK BANTING
OTTAWA, ONTARIO K1Z 7W8

drawing **E WING, SECOND FLOOR DEMOLITION PLAN** dessin
PLAN DE DÉMOLITION DU DEUXIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

Designed By **Conçu par**
Date **(yyyy/mm/dd)**
Drawn By **ES** Dessiné par
Date **2017/09/05** (yyyy/mm/dd)
Reviewed By **BI** Examiné par
Date **2017/09/05** (yyyy/mm/dd)
Approved By **Approuvé par**
Date **(yyyy/mm/dd)**
Tender **Soumission**

Project Manager **Administrateur de projets**
Project no. **H-089620** No. du projet
Drawing no. **D02** No. du dessin



1 DEMOLITION PLAN / PLAN DE DÉMOLITION
D02 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



DEMOLITION GENERAL NOTES

- IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANT'S DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
- REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
- CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
- CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
- CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
- CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
- CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
- CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
- CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
- CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
- CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

DEMOLITION DRAWINGS NOTES

- DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
- REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
- DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
- REMOVE EXISTING DOOR, FRAME AND HARDWARE AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). ** REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
- REMOVE EXISTING GLASS PANEL PARTITION (PC350) AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). ** REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
- REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. INSTALL NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
- REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.

**NOTE: SALVAGE AND STORE (IN E WING) ENOUGH GLASS PANELS AND DOORS IN GOOD CONDITION TO RE-USE FOR THIS PROJECT. ALL OTHER DOORS AND GLASS PANELS TO BE DISPOSED OF. CONTACT DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO VERIFY THE CONDITION OF EACH GLASS PANEL AND DOOR BEFORE DISPOSING OF IT.

NOTES GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION

- IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUE TOUTS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES

ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET AVANT LA CONSTRUCTION.

- IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
- L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
- IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLENUM.
- L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.

- L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE DÉCHETS, ETC.
- L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.

NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION

- DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
- ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
- DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
- ENLEVER LA PORTE, LE CADRE ET LA QUINCAILLERIE EXISTANTS ET LES ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLACEMENT.
- ENLEVER LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE (PC350) ET L'ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLACEMENT.
- ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. POSER LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.

**NOTE : RÉCUPÉRER ET ENTREPOSER (L'AILE E) SUFFISAMMENT DE PANNEAUX ET DE PORTES DE VERRE EN BON ÉTAT, AFIN DE LES RÉUTILISER DANS CE PROJET. IL FAUT ÉLIMINER TOUTES LES AUTRES PORTES ET TOUTS LES AUTRES PANNEAUX DE VERRE. COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE CHAQUE PANNEAU ET PORTE DE VERRE AVANT DE LES ÉLIMINER.

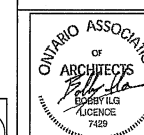
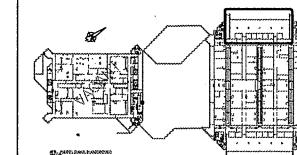
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

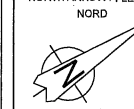


ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

no.	description	date

4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/09/06

revisions	description	date
A	detail no. du detail	A
B	location drawing no. sur dessin no.	B C
C	drawing no. dessin no.	

project HEALTH CANADA projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING
PRÉ TUNNEY

drawing E WING, FOURTH FLOOR DEMOLITION PLAN dessin

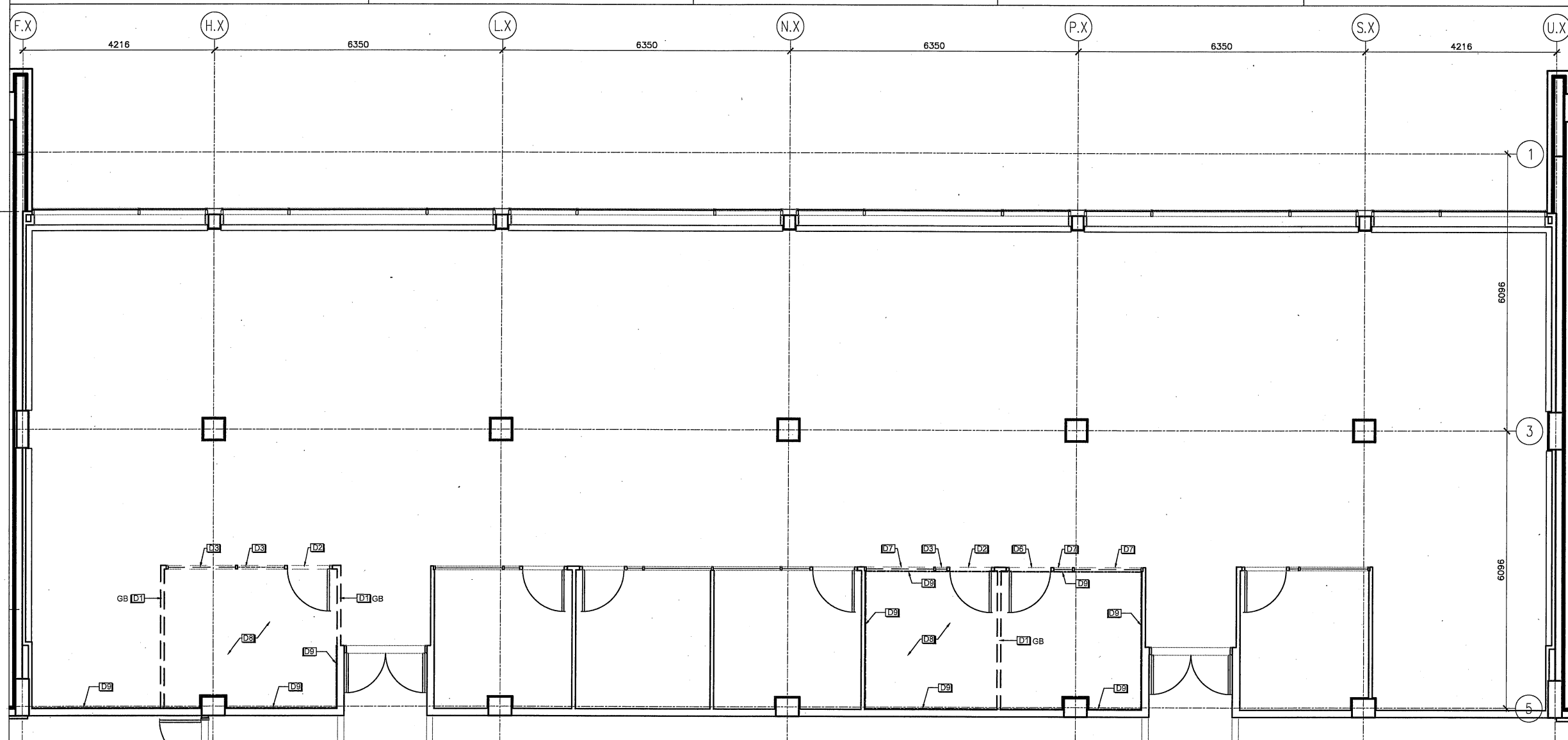
PLAN DE DÉMOLITION DU QUATRIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

Designed By Conçu par
Date (yyyy/mm/dd)
Drawn By ES Dessiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By BI Examiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By Approuvé par
Date (yyyy/mm/dd)
Tender Soumission

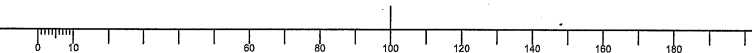
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet

H-089620

Drawing no. No. du dessin
D03



1 DEMOLITION PLAN / PLAN DE DÉMOLITION
D03 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



DEMOLITION DRAWINGS NOTES

- D1. DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
- D2. REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
- D3. DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
- D5. DEMOLISH EXISTING PLENUM BARRIER INSULATION WITHIN CEILING SPACE ABOVE EXISTING PARTITION WALL.
- D8. REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. INSTALL NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
- D9. REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.

**NOTE: SALVAGE AND STORE (IN B WING) ENOUGH GLASS PANELS AND DOORS IN GOOD CONDITION TO RE-USE FOR THIS PROJECT. ALL OTHER DOORS AND GLASS PANELS TO BE DISPOSED OF. CONTACT DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO VERIFY THE CONDITION OF EACH GLASS PANEL AND DOOR BEFORE DISPOSING OF IT.

NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION

- D1. DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
- D2. ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
- D3. DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
- D5. DÉMOLIR L'ISOLANT DU PLÉNUM DANS L'ESPACE DU PLAFOND, AU-DESSUS DU MUR DE SÉPARATION EXISTANT.
- D8. ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. POSER LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- D9. ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.

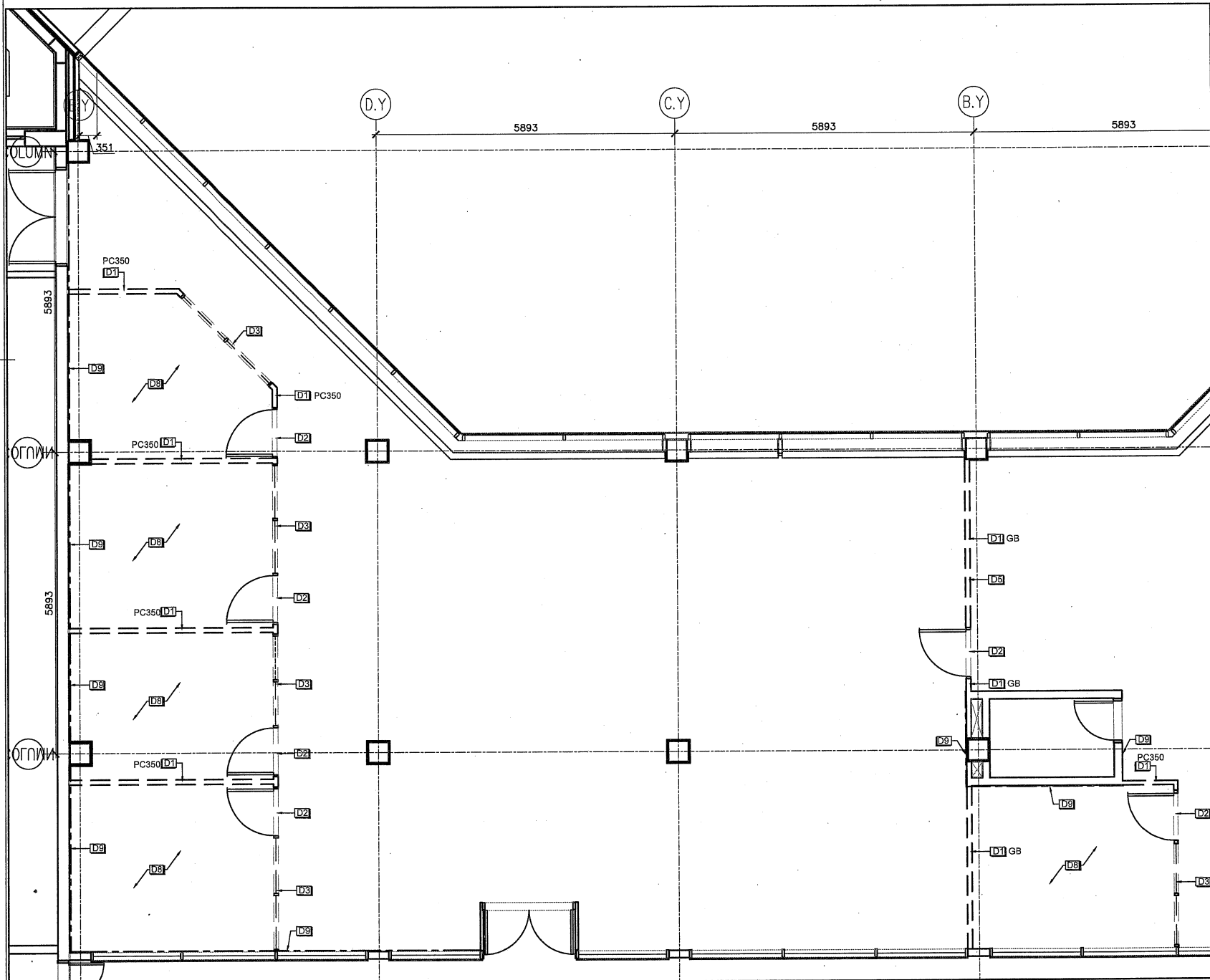
**NOTE: RÉCUPÉRER ET ENTREPOSER (L'AILE B) SUFFISAMMENT DE PANNEAUX ET DE PORTES DE VERRE EN BON ÉTAT, AFIN DE LES RÉUTILISER DANS CE PROJET. IL FAUT ÉLIMINER TOUTES LES AUTRES PORTES ET TOUTS LES AUTRES PANNEAUX DE VERRE. COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE CHAQUE PANNEAU ET PORTE DE VERRE AVANT DE LES ÉLIMINER.

DEMOLITION GENERAL NOTES

1. IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANT'S DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
2. REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
3. CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
4. CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
5. CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
6. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
7. CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
8. CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
9. CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
10. CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
11. CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

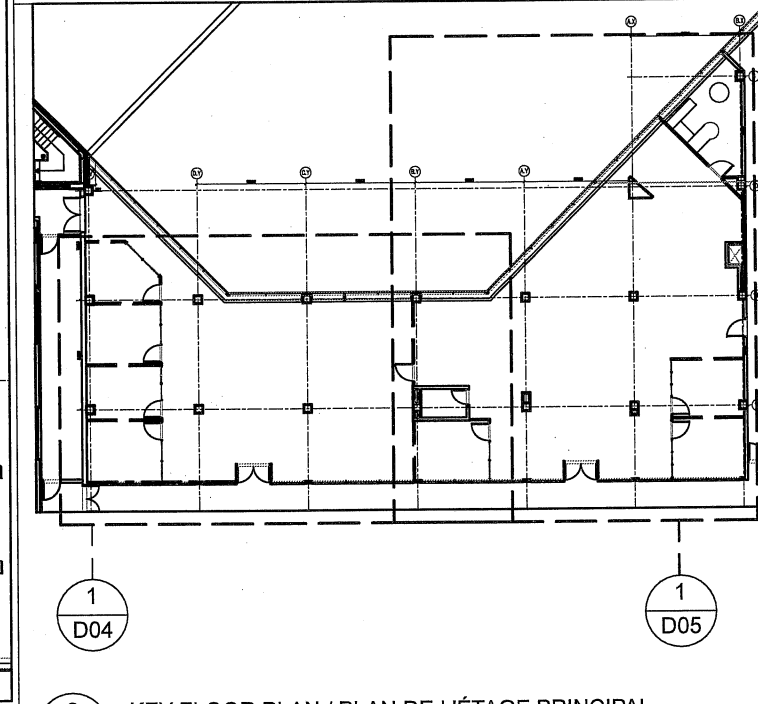
NOTES GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION

1. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUE TOUTS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET AVANT LA CONSTRUCTION.
2. IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
3. L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
4. L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
5. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUTS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
6. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
7. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND.
8. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLÉNUM.
9. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.
10. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE DÉCHETS, ETC.
11. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.



1 DEMOLITION PLAN / PLAN DE DÉMOLITION

D04 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



2 KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

D04

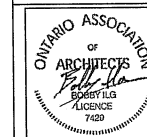
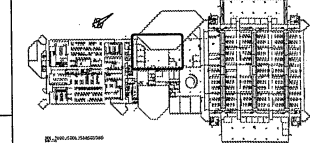
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE
NORD

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 10% COMPLETION/ÉMIS POUR AVANCEMENT À 10%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 5% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 5%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 0% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 0%	2017/09/06

A	B	C
A detail no. / no. du détail	B location drawing no. / sur dessin no.	C drawing no. / dessin no.

project HEALTH CANADA / projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE
SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING
PRÉ TUNNEY

drawing B WING, THIRD FLOOR
DEMOLITION PLAN
dessin
PLAN DE DÉMOLITION
DU TROISIÈME ÉTAGE
DE L'AILE B

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	D04

DEMOLITION DRAWINGS NOTES

- D1. DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
- D2. REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
- D3. DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
- D5. DEMOLISH EXISTING PLENUM BARRIER INSULATION WITHIN CEILING SPACE ABOVE EXISTING PARTITION WALL.
- D6. REMOVE EXISTING DOOR, FRAME AND HARDWARE AND STORE FOR USE IN FIT-UP.** REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
- D7. REMOVE EXISTING GLASS PANEL PARTITION (PC350) AND STORE FOR USE IN FIT-UP.**
- D8. REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. INSTALL NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
- D9. REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.

**NOTE: SALVAGE AND STORE (IN B WING) ENOUGH GLASS PANELS AND DOORS IN GOOD CONDITION TO RE-USE FOR THIS PROJECT. ALL OTHER DOORS AND GLASS PANELS TO BE DISPOSED OF. CONTACT DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO VERIFY THE CONDITION OF EACH GLASS PANEL AND DOOR BEFORE DISPOSING OF IT.

NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION

- D1. DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
- D2. ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
- D3. DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
- D5. DÉMOLIR L'ISOLANT DU PLÉNUM DANS L'ESPACE DU PLAFOND, AU-DESSUS DU MUR DE SÉPARATION EXISTANT.
- D6. ENLEVER LA PORTE, LE CADRE ET LA QUINCAILLERIE EXISTANTS ET LES ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.
- D7. ENLEVER LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE (PC350) ET L'ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMPLACEMENT.
- D8. ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. POSER LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- D9. ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.

**NOTE : RÉCUPÉRER ET ENTREPOSER (L'AILE B) SUFFISAMMENT DE PANNEAUX ET DE PORTES DE VERRE EN BON ÉTAT, AFIN DE LES RÉUTILISER DANS CE PROJET. IL FAUT ÉLIMINER TOUTES LES AUTRES PORTES ET TOUS LES AUTRES PANNEAUX DE VERRE. COMMUNIQUER AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR VÉRIFIER L'ÉTAT DE CHAQUE PANNEAU ET PORTE DE VERRE AVANT DE LES ÉLIMINER.

DEMOLITION GENERAL NOTES

1. IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANT'S DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
2. REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
3. CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
4. CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
5. CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
6. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
7. CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
8. CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
9. CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
10. CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
11. CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

NOTES GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION

1. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUÉ TOUS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET AVANT LA CONSTRUCTION.
2. IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
3. L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
4. L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
5. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
6. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
7. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND.
8. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLÉNUM.
9. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.
10. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE DÉCHETS, ETC.
11. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.

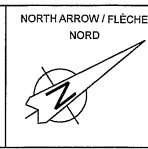
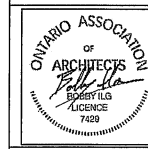
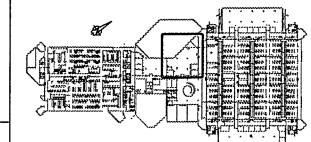
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILLG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
209 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2378
ILG.and.ILLG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERING POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION BMS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR BMS REVIEW ENG FOR COMMENT DE A 99 %	2017/10/02
1	ISSUED FOR BMS REVIEW ENG FOR COMMENT DE A 66 %	2017/09/06

A	A detail no. du detail	A
B	B location drawing no. sur dessin no.	B
C	C drawing no. dessin no.	C

project projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING
PSE TUNNEY

drawing dessin
B WING, THIRD FLOOR
DEMOLITION PLAN

PLAN DE DÉMOLITION
DU TROISIÈME ÉTAGE
DE L'AILE B

Designed By Conçu par
Date (yyyy/mm/dd)

Drawn By ES Dessiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)

Reviewed By BJ Examiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)

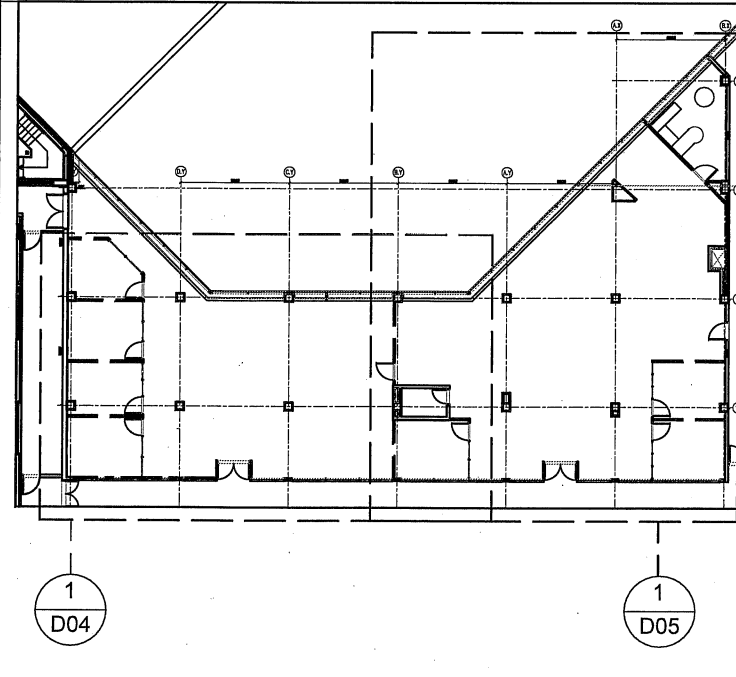
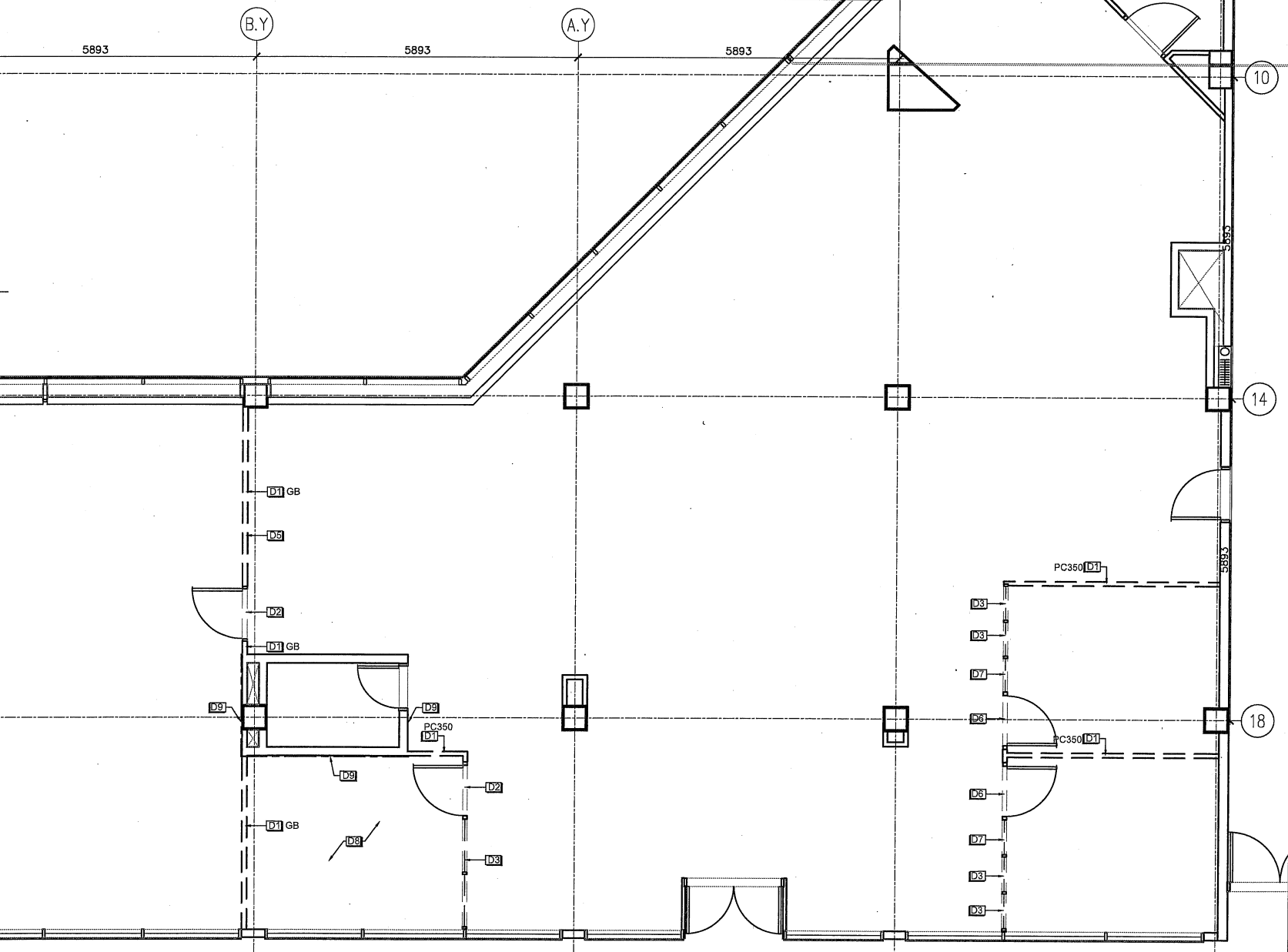
Approved By Approuvé par
Date (yyyy/mm/dd)

Tender Soumission

Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet

H-089620

Drawing no. No. du dessin
D05



1 DEMOLITION PLAN / PLAN DE DÉMOLITION
D05 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

2 KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL
D05

GENERAL NOTES

A. DO NOT SCALE DRAWINGS. CONTRACTOR TO VERIFY ALL EXISTING CONDITIONS ON SITE.

B. REFER TO SPECIFICATIONS FOR ALL MATERIAL AND BUILDING COMPONENT REQUIREMENTS.

C. ALTERNATIVE BUILDING COMPONENT AND MATERIAL PROPOSALS MUST BE SIMILAR TO, OR LIKE THE SPECIFIED BUILDING COMPONENT OR MATERIAL SELECTIONS. SUBSTITUTIONS MUST BE PRE-APPROVED BY DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE.

D. ALL WORK AND SPECIFIED MATERIALS MUST CONFORM TO, OR EXCEED, THE LATEST EDITION OF THE NATIONAL BUILDING CODE OF CANADA REQUIREMENTS, AND ALL OTHER APPLICABLE FEDERAL AND PROVINCIAL CODES AND STANDARDS. WHERE CONFLICT OCCURS, THE HIGHER STANDARD GOVERNS. GENERAL CONTRACTOR TO OBTAIN ALL NECESSARY PERMITS, PAY ALL APPLICABLE FEES, AND INSPECTION COSTS. ALL INSTALLATIONS TO BE CARRIED OUT BY LICENSED CONTRACTORS SKILLED IN THAT PARTICULAR PORTION OF THE CONTRACT.

E. THE TENDER DRAWINGS INDICATE KNOWN CONDITIONS, AND MAY NOT INCLUDE ALL EXISTING CONDITIONS AND REQUIREMENTS. GENERAL CONTRACTOR SHALL VISIT THE SCOPE OF WORK AREA PRIOR TO TENDER SUBMISSION, AND VERIFY REQUIREMENTS AND INCLUDE ALL RELATED COSTS IN TENDER SUBMISSION. HOWEVER, DUE TO THE ABATEMENT OF EXISTING ASBESTOS, SITE ACCESS MIGHT NOT BE AVAILABLE PRIOR TO TENDER CLOSING. IN THIS SCENARIO, ADJUSTMENTS FOR UNKNOWN SITE CONDITIONS WILL BE COMPENSATED DURING CONSTRUCTION.

F. ANY CONFLICT OR QUESTIONS THAT ARISE IN RELATION TO THE DESIGN DOCUMENTS DURING THE TENDER PERIOD, SHALL BE BROUGHT TO THE ATTENTION OF THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. IF THIS PROCEDURE IS NOT FOLLOWED, ANY MODIFICATION AS REQUIRED TO COMPLETE THE SCOPE OF WORK, SHALL BE THE RESPONSIBILITY OF THE GENERAL CONTRACTOR.

G. PRIOR TO COMMENCEMENT OF WORK, GENERAL CONTRACTOR TO EXAMINE SITE AND LOCAL CONDITIONS AFFECTING SCOPE OF WORK, TO ENSURE THAT ALL SPECIFIED WORK CAN BE SATISFACTORILY CARRIED OUT WITHOUT CHANGES TO DRAWINGS. NO ALLOWANCE WILL BE MADE LATER FOR ANY EXPENSE INCURRED THROUGH FAILURE TO CONDUCT THIS EXAMINATION. COMMENCEMENT OF WORK WILL BE DEEMED EVIDENCE OF ACCEPTANCE OF, AND SATISFACTION WITH, EXISTING CONDITIONS.

H. GENERAL CONTRACTOR TO PROVIDE SHOP DRAWINGS OR SAMPLES OF ALL SPECIFIED COMPONENTS, AND MATERIALS FOR DEPARTMENT REPRESENTATIVE APPROVAL.

I. THE TERM 'PROVIDE' SHALL DENOTE 'SUPPLY, INSTALL AND INSPECT'.

J. REPAIR AND REFINISH ANY DAMAGE CAUSED BY PROJECT WORK.

K. ALL WORK TO BE CONDUCTED DURING HOURS SPECIFIED IN THE SPECIFICATIONS.

L. CONTRACTOR SHALL FOLLOW THE BIDDING DOCUMENT PROJECT SCHEDULE UPON REWARD. CONTRACTOR SHALL SUBMIT WORK SCHEDULE AND EQUIPMENT DELIVERY SCHEDULE TO DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE FOR REVIEW AND APPROVAL.

M. ENSURE THAT ALL PRECAUTIONS ARE TAKEN TO PROTECT ALL PERSONNEL FROM HAZARDS DURING THE WORK.

N. INSPECT ALL EQUIPMENT UPON DELIVERY, AND NOTIFY PROJECT ARCHITECT OF ANY DAMAGE OR DEFICIENCIES.

O. COORDINATE MATERIAL STORAGE WITH THE SITE SUPERINTENDENT AND OTHER TRADES. PROTECT ALL MATERIALS FROM DAMAGE FROM ANY CAUSE INCLUDING WEATHER.

P. DURING THE COURSE OF CONSTRUCTION AND UPON COMPLETION, REMOVE ALL RUBBISH AND WASTE RESULTING FROM THIS WORK, TO THE SATISFACTION OF THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. CHECK, CLEAN AND WATERPROOF WHERE NECESSARY.

Q. THE DRAWINGS SHALL BE CONSIDERED TO SHOW THE GENERAL CHARACTER AND SCOPE OF THE WORK WHICH ARE SUBJECT TO VARY AS PER ON-SITE CONDITIONS.

R. DURING THE FINAL COMMISSIONING STAGE, THE WORK PERFORMED IS TO BE INSPECTED TO THE SATISFACTION OF THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE. THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO BE PRESENT TO WITNESS THE FINAL COMMISSIONING INSPECTION.

S. CONTRACTOR IS TO MEET ALL DEADLINES. IF DELIVERY OF MATERIAL IS TO BE DELAYED, CONTRACTOR MUST PROVIDE ALTERNATIVE TEMPORARY MATERIALS TO SUIT THE APPLICATION IN ORDER TO MEET SUBSTANTIAL COMPLETION DATE.

NOTES GÉNÉRALES

A. NE PAS METTRE LES DESSINS À L'ÉCHELLE. L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER TOUTES LES CONDITIONS EXISTANTES SUR LE SITE.

B. SE REPORTER AUX SPÉCIFICATIONS POUR TOUS LES MATÉRIAUX ET TOUTES LES EXIGENCES DES ÉLÉMENTS FONCTIONNELS DE CONSTRUCTION.

C. LES PROPOSITIONS D'ÉLÉMENTS FONCTIONNELS DE CONSTRUCTION OU DE MATÉRIAUX DE REMPLACEMENT DOIVENT ÊTRE SEMBLABLES OU PAREILLES AUX ÉLÉMENTS FONCTIONNELS DE CONSTRUCTION OU AUX SÉLECTIONS DE MATÉRIAUX PRÉCISÉS. LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DOIT APPROUVER TOUT REMPLACEMENT AU PRÉALABLE.

D. TOUS LES TRAVAUX ET MATÉRIAUX INDIQUÉS DOIVENT ÊTRE CONFORMES OU SUPÉRIEURS AUX NORMES DE LA PLUS RÉCENTE ÉDITION DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA, ET DE TOUS LES AUTRES CODES ET NORMES FÉDÉRAUX ET PROVINCIAUX APPLICABLES. EN CAS DE CONFLIT, LA NORME SUPÉRIEURE S'APPLIQUE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT OBTENIR TOUS LES PERMIS NÉCESSAIRES, PAYER TOUS LES FRAIS APPLICABLES ET TOUS LES COÛTS D'INSPECTION. TOUTES LES INSTALLATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DES ENTREPRENEURS QUALIFIÉS AYANT DE L'EXPERTISE DANS CETTE PARTIE PRÉCISE DU CONTRAT.

E. LES DESSINS DE LA SOUMISSION INDIQUENT LES CONDITIONS CONNUES ET PEUVENT NE PAS COMPRENDRE TOUTES LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT VISITER LE SITE DONT IL EST QUESTION DANS L'ÉNONCÉ DES TRAVAUX AVANT DE DÉPOSER UNE SOUMISSION ET IL DOIT VÉRIFIER LES EXIGENCES ET INCLURE TOUS LES FRAIS CONNEXES DANS SA SOUMISSION. TOUTEFOIS, EN RAISON DE L'ÉLIMINATION DE LA POUSSIÈRE D'AMIANTE EXISTANTE, L'ACCÈS DU SITE PEUT ÊTRE INTERDIT AVANT LA FERMETURE DES SOUMISSIONS. DANS CE SCÉNARIO, DES RAJUSTEMENTS POUR DES ÉTATS INCONNUS DU SITE SERONT COMPENSÉS PENDANT LA CONSTRUCTION.

F. TOUT CONFLIT OU TOUTE QUESTION RELATIVE AUX DOCUMENTS DE CONCEPTION PENDANT LA PÉRIODE D'APPEL D'OFFRES DOIT ÊTRE PORTÉ À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. EN CAS DE NON-RESPECT DE CETTE PROCÉDURE, TOUTE MODIFICATION NÉCESSAIRE POUR ACHÉVER LES TRAVAUX DÉVIANT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

G. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT EXAMINER LES CONDITIONS DU SITE ET LES CONDITIONS LOCALES QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LES TRAVAUX, AFIN DE S'ASSURER QUE LES TRAVAUX PUISSENT ÊTRE EFFECTUÉS DE FAÇON SATISFAISANTE SANS MODIFICATIONS AUX DESSINS. AUCUNE INDEMNITÉ NE SERA VERSÉE PLUS TARD POUR TOUTE DÉPENSE ENCOURUE EN RAISON DU DÉFAUT D'EFFECTUER CET EXAMEN. LE DÉBUT DES TRAVAUX CONSTITUERA UNE PREUVE D'ACCEPTATION ET DE SATISFACTION DES CONDITIONS EXISTANTES.

H. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER OU LES ÉCHANTILLONS DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION ET LES MATÉRIAUX PRÉCISÉS, AUX FINS D'APPROBATION PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE.

I. LE TERME « FOURNIR » DOIT DÉSIGNER L'APPROVISIONNEMENT, L'INSTALLATION ET L'INSPECTION.

J. RÉPARER ET RESTAURER TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU PROJET.

K. TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS PENDANT LES HEURES PRÉCISÉES DANS LES SPÉCIFICATIONS.

L. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LE CALENDRIER DE PROJET DES DOCUMENTS DE SOUMISSION À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT. L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE UN CALENDRIER DES TRAVAUX ET UN CALENDRIER DE LIVRAISON DE L'ÉQUIPEMENT AU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AUX FINS DE RÉVISION ET D'APPROBATION.

M. IL FAUT S'ASSURER DE PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR PROTÉGER TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL DES DANGERS PENDANT LES TRAVAUX.

N. IL FAUT INSPECTER TOUT L'ÉQUIPEMENT LORS DE LA LIVRAISON ET INFORMER L'ARCHITECTE DU PROJET AU SUJET DE TOUT DOMMAGE OU DE TOUT DÉFAUT.

O. IL FAUT COORDONNER L'ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL AVEC LE SUPERVISEUR DU SITE ET LES AUTRES MÉTIERS. IL FAUT PROTÉGER TOUS LES MATÉRIAUX DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, CE QUI COMPREND LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

P. PENDANT LA CONSTRUCTION ET À LA FIN DES TRAVAUX, IL FAUT ENLEVER TOUS LES DÉBRIS ET LES DÉCHETS PRODUITS PAR LES TRAVAUX, À LA SATISFACTION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. IL FAUT EXAMINER, NETTOYER ET IMPERMÉABILISER AU BESOIN.

Q. LES DESSINS DOIVENT INDIQUER LE CARACTÈRE GÉNÉRAL ET LA PORTÉE DES TRAVAUX QUI SONT ASSUJETTIS À DES MODIFICATIONS SELON LES CONDITIONS DU SITE.

R. PENDANT LA PHASE FINALE DE MISE EN SERVICE, LES TRAVAUX EFFECTUÉS DOIVENT SATISFAIRE À L'INSPECTION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE SERA PRÉSENT LORS DE L'INSPECTION FINALE DE MISE EN SERVICE.

S. L'ENTREPRENEUR DOIT RESPECTER LES ÉCHÉANCIERS. SI LA LIVRAISON DU MATÉRIEL EST RETARDÉE, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR DES MATÉRIAUX DE RECHANGE TEMPORAIRES QUI RÉPONDENT AUX EXIGENCES DE L'INSTALLATION, AFIN DE RESPECTER LA DATE D'ACHÈVEMENT OFFICIELLE.

- LIST OF DRAWINGS**
- A00 GENERAL NOTES AND DRAWING NOTES
 - A01 GENERAL NOTES AND DRAWING NOTES
 - D01 E WING GROUND FLOOR DEMOLITION PLAN
 - D02 E WING SECOND FLOOR DEMOLITION PLAN
 - D03 E WING FOURTH FLOOR DEMOLITION PLAN
 - D04 B WING THIRD FLOOR DEMOLITION PLAN
 - D05 B WING THIRD FLOOR DEMOLITION PLAN
 - A01 E WING GROUND FLOOR PLAN
 - A02 E WING GROUND FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
 - A03 E WING SECOND FLOOR PLAN
 - A04 E WING SECOND FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
 - A05 E WING FOURTH FLOOR PLAN
 - A06 E WING FOURTH FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
 - A07 B WING THIRD FLOOR PLAN
 - A08 B WING THIRD FLOOR PLAN
 - A09 B WING THIRD FLOOR PAINT FINISH PLAN
 - A10 B WING THIRD FLOOR PAINT FINISH PLAN
 - A11 B WING THIRD FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
 - A12 B WING THIRD FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
 - A13 B WING THIRD FLOOR PARTITION AND MILLWORK ELEVATIONS / SECTIONS

- DEMOLITION GENERAL NOTES**
1. IT IS THE CONTRACTOR'S RESPONSIBILITY TO READ THIS DRAWING IN CONJUNCTION WITH ALL OTHER DRAWINGS INCLUDING OTHER CONSULTANT'S DRAWINGS. ANY DISCREPANCIES BETWEEN DRAWINGS WILL BE REPORTED TO THE DESIGNER FOR CLARIFICATION DURING THE TENDER PROCESS AND PRIOR TO CONSTRUCTION.
 2. REFER TO MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANT'S DRAWINGS FOR EXTENT OF DEMOLITION.
 3. CONTRACTOR TO STORE AND PROTECT SALVAGED MATERIAL FROM DAMAGE FOR DURATION OF CONSTRUCTION.
 4. CONTRACTOR WILL BE HELD RESPONSIBLE FOR ANY DAMAGE DONE TO EXISTING PARTITIONS, CEILING, FINISHES, AND ALL OTHER COMPONENTS TO REMAIN, INCLUDING ADJACENT SPACES.
 5. CONTRACTOR TO REMOVE AND TURN OVER TO LANDLORD ALL ITEMS NOT BEING USED FOR NEW CONSTRUCTION, UNLESS OTHERWISE NOTED.
 6. CONTRACTOR IS RESPONSIBLE TO PROVIDE PROTECTION OF ADJACENT AREAS.
 7. CONTRACTOR TO PROVIDE A DUST CONTAINMENT AREA PRIOR TO DEMOLITION AND CONSTRUCTION. CONTAINMENT AREA TO BE CONSTRUCTED OF POLY OR TARPS FROM FLOOR TO CEILING.
 8. CONTRACTOR TO ENSURE NO CONTAMINATION OCCURS WITHIN THE BUILDING AIR SUPPLY DURING DEMOLITION. VENTILATION SYSTEM TO BE TURNED OFF DURING DEMOLITION OF PLENUM AREA.
 9. CONTRACTOR TO PROVIDE VENTILATION TO OUTSIDE OF BUILDING DURING DEMOLITION.
 10. CONTRACTOR TO PROVIDE WASTE DISPOSAL PLAN INCLUDING LOCATION OF WASTE CHUTES, ETC...
 11. CONTRACTOR TO ENSURE HVAC AND FIRE ALARM SYSTEMS ARE PROTECTED FROM DUST.

- DEMOLITION DRAWINGS NOTES**
- D1. DEMOLISH EXISTING PC350 PANELING / GYPSUM PARTITION WALL.
 - D2. REMOVE EXISTING DOOR / DOOR FRAME AND DISCARD. EXISTING DOOR HARDWARE TO BE RETURNED TO THE CLIENT FOR FUTURE REUSE.
 - D3. DEMOLISH EXISTING GLASS PARTITION WALL.
 - D4. REMOVE EXISTING CEILING LIGHTS. REFER TO ELECTRICAL DRAWINGS.
 - D5. DEMOLISH EXISTING PLENUM BARRIER INSULATION WITHIN CEILING SPACE ABOVE EXISTING PARTITION WALL.
 - D6. REMOVE EXISTING DOOR, FRAME AND HARDWARE AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
 - D7. REMOVE EXISTING GLASS PANEL PARTITION (PC350) AND STORE FOR USE IN FIT-UP (NEW BOARDROOM). REFER TO FLOOR PLAN FOR NEW LOCATION.
 - D8. REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. INSTALL NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
 - D9. REMOVE EXISTING BASEBOARD SECTION AND PROVIDE NEW BASEBOARD TO MATCH COLOUR OF MAIN BASEBOARD.
 - D10. REMOVE EXISTING CARPET SECTION AND DISCARD. PROVIDE NEW CARPET TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY CONTRACTOR.

- LISTE DES DESSINS**
- A00 NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES DESSINS
 - A01 NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES DESSINS
 - D01 PLAN DE DÉMOLITION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AILE E
 - D02 PLAN DE DÉMOLITION DU 2E ÉTAGE DE L'AILE E
 - D03 PLAN DE DÉMOLITION DU 4E ÉTAGE DE L'AILE E
 - D04 PLAN DE DÉMOLITION DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - D05 PLAN DE DÉMOLITION DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A01 PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AILE E
 - A02 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AILE E
 - A03 PLAN DU 2E ÉTAGE DE L'AILE E
 - A04 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU 2E ÉTAGE DE L'AILE E
 - A05 PLAN DU 4E ÉTAGE DE L'AILE E
 - A06 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU 4E ÉTAGE DE L'AILE E
 - A07 PLAN DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A08 PLAN DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A09 PLAN DE PEINTURE DE FINITION DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A10 PLAN DE PEINTURE DE FINITION DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A11 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A12 PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B
 - A13 PLAN DE PARTITION ET D'ÉLÉVATION DE MENUISERIE ET DE COUPE DU 3E ÉTAGE DE L'AILE B

- NOTES GÉNÉRALES EN CE QUI CONCERNE LA DÉMOLITION**
1. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE LIRE CE DESSIN EN MÊME TEMPS QUE TOUS LES AUTRES DESSINS, CE QUI COMPREND LES DESSINS DES AUTRES CONSULTANTS. IL FAUT SIGNALER AU CONCEPTEUR TOUTE DIFFÉRENCE ENTRE LES DESSINS, AFIN D'OBTENIR DES ÉCLAIRCISSEMENTS PENDANT LE PROCESSUS DE SOUMISSION ET AVANT LA CONSTRUCTION.
 2. IL FAUT SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET D'ÉLECTRICITÉ DU CONSULTANT POUR LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
 3. L'ENTREPRENEUR DOIT ENTREPOSER LES MATÉRIAUX RÉCUPÉRÉS ET LES PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES PENDANT LA DURÉE DE LA CONSTRUCTION.
 4. L'ENTREPRENEUR SERA TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE AUX CLOISONS, PLAFONDS, FINIS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION RESTANTE, CE QUI COMPREND LES ESPACES ADJACENTS.
 5. L'ENTREPRENEUR DOIT ENLEVER ET REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES ARTICLES QUI NE SONT PAS UTILISÉS POUR LA NOUVELLE CONSTRUCTION, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE.
 6. IL INCOMBE À L'ENTREPRENEUR DE FOURNIR UNE PROTECTION POUR LES ESPACES ADJACENTS.
 7. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UNE AIRE DE CONFINEMENT DE LA POUSSIÈRE AVANT LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION. IL FAUT CONSTRUIRE LA ZONE DE CONFINEMENT AU MOYEN DE FEUILLES DE POLYÉTHYLÈNE OU DE BÂCHES, DU PLANCHER JUSQU'AU PLAFOND.
 8. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER DE PRÉVENIR TOUTE CONTAMINATION DU SYSTÈME D'ALIMENTATION D'AIR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION. IL FAUT FERMER LE SYSTÈME DE VENTILATION PENDANT LA DÉMOLITION DE LA ZONE DU PLENUM.
 9. L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LA VENTILATION VERS L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE PENDANT LA DÉMOLITION.
 10. L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR UN PLAN D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS, CE QUI COMPREND L'EMPLACEMENT DES GLISSIÈRES D'ÉVACUATION DE DÉCHETS, ETC.
 11. L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE CVCA ET D'ALARME D'INCENDIE SONT PROTÉGÉS CONTRE LA POUSSIÈRE.

- NOTES DES DESSINS DE LA DÉMOLITION**
- D1. DÉMOLIR LE MUR DE LA CLOISON EN PC350/GYPSE.
 - D2. ENLEVER LA PORTE EXISTANTE ET LE CADRE DE PORTE EXISTANT ET LES METTRE AUX REBUTS. REMETTRE LA QUINCAILLERIE DE PORTE AU CLIENT POUR UNE UTILISATION ULTÉRIEURE.
 - D3. DÉMOLIR LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANT.
 - D4. ENLEVER LES PLAFONNIERS. SE REPORTER AUX DESSINS D'ÉLECTRICITÉ.
 - D5. DÉMOLIR L'ISOLANT DU PLENUM DANS L'ESPACE DU PLAFOND, AU-DESSUS DU MUR DE SÉPARATION EXISTANT.
 - D6. ENLEVER LA PORTE, LE CADRE ET LA QUINCAILLERIE EXISTANTS ET LES ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLEMMENT.
 - D7. ENLEVER LE MUR DE SÉPARATION EN VERRE (PC350) ET L'ENTREPOSER POUR UNE UTILISATION LORS DE LA RÉNOVATION (NOUVELLE SALLE DE CONFÉRENCE). SE REPORTER AU PLAN D'ÉTAGE POUR LE NOUVEL EMBLEMMENT.
 - D8. ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. POSER LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
 - D9. ENLEVER LES PLINTHES EXISTANTES ET POSER DE NOUVELLES PLINTHES QUI CORRESPONDENT À LA COULEUR DES PLINTHES PRINCIPALES.

D10. ENLEVER LE TAPIS EXISTANT ET LE METTRE AUX REBUTS. FOURNIR LE NOUVEAU TAPIS QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. L'ENTREPRENEUR FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.

Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

ILG & ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7Y8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
3	ISSUED FOR TENDER/ ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
2	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
1	ISSUED FOR 90% NEW/ ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02

project **HEALTH CANADA** project
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
project **SANTÉ CANADA** project
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING

231 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
231, SIR FREDERICK BANTING
RUE TUNNEY

drawing **GENERAL NOTES AND DRAWING NOTES** dessin
NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES DESSINS

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BJ Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
H-089620	
Drawing no.	No. du dessin
A00	

PAINT NOTES

PAINT MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT

- P1 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: MEETING HOUSE 50YY 74/069.
- P2 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: ROCCO BLUE 70BG 44/129.
- P3 PREPARE EXISTING DOOR AND FRAME SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. SAND ANY EXISTING PAINT. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS PEARL LATEX PAINT. DOOR COLOUR TO MATCH EXISTING BASE BUILDING PAINT (BROWN).
- P4 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: NEWBORN 35YY 78/269.
- P5 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: SERENGETI PLAIN 90YY 48/255.
- P6 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: FROST GREY 30GG 52/011.
- P7 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: ATLANTIS BLUE 70BG 53/164.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

FABRICANT DE PEINTURE : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROVÉ

- P1 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : BLANC MAISON 50YY 74/069.
- P2 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : BRODERIE ROCCO 70BG 44/129.
- P3 PRÉPARER LA PORTE EXISTANTE ET LA SURFACE DU CADRE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. PONCER TOUTE PEINTURE EXISTANTE. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI PERLE. LA COULEUR DE LA PORTE DOIT ÊTRE ASSORTIE À LA PEINTURE DE BASE DE L'ÉDIFICE (BRUN).
- P4 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : NOUVEAU-NÉ 35YY 78/269.
- P5 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : PLAINE SERENGETI 90YY 48/255.
- P6 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : GRIS GELÉE 30GG 52/011.
- P7 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : ATLANTIDE 70BG 53/164.

NEW DRAWING NOTES

- 01. PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
- 02. PROVIDE NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS. CARPET COLOUR AND PATTERN TO MATCH EXISTING (MAIN CARPET). NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY CONTRACTOR.
- 03. PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
- 04. PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT. FOR PRICING PURPOSES, USE THE MINIMUM STANDARD FOR TILES AND GRID.
- 05. PROVIDE NEW PARTITION PANEL (PC350) TO MATCH EXISTING. PROVIDE SHOP DRAWINGS OF THE PC350 PANELS WITH INSTALLATION DETAILS. PROVIDE NEW BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- 06. INSTALL NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA.
- 07. INSTALL EXISTING DOOR/FRAME, HARDWARE AND GLASS PARTITION PANEL. PROVIDE BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- 08. GLASS BREAK SENSOR TO REMAIN. CEILING TILE TO REMAIN INTACT
- 09. REPAIR DAMAGE TO EXISTING COLUMN. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD C/W PAINT FINISH.
- 10. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD WHERE PARTITION WAS REMOVED.
- 11. RELOCATE EXISTING LIGHT FIXTURES IN NEW ENCLOSED OFFICE.
- 12. PROVIDE NEW LIGHT FIXTURES TO MATCH EXISTING.
- 13. PROVIDE NEW CEILING TILES AND GRID TO MATCH EXISTING MAIN CEILING GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
- 14. NEW MILLWORK. REFER TO DRAWING A13.
- 15. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD PARTITION C/W NEW BASEBOARDS. REFER TO WALL TYPE P01.
- 16. LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- 01. BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
- 02. POSER DU NOUVEAU TAPIS DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR ET LE MOTIF DU TAPIS DOIVENT CORRESPONDRE À CEUX DU TAPIS EXISTANT (TAPIS PRINCIPAL). L'ENTREPRENEUR FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- 03. POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDRÔITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
- 04. INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE.
- 05. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION (PC350) QUI SHARMONISE AU PANNEAU EXISTANT. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER DES PANNEAUX PC350 AVEC LES DÉTAILS DE L'INSTALLATION. INSTALLER DE NOUVELLES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- 06. POSER LE NOUVEAU TAPIS DANS LES ZONES DÉMOLIES ET QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS.
- 07. INSTALLER LA PORTE OU LE CADRE, LA QUINCAILLERIE ET LE PANNEAU DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANTS. INSTALLER DES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- 08. IL FAUT CONSERVER LE DÉTECTEUR DE BRIS DE VERRE. LES CARREAUX DE PLAFOND DOIVENT DEMEURER INTACTS.
- 09. RÉPARER LES DOMMAGES À LA COLONNE EXISTANTE. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE GYPSE AVEC LE BON FINI DE PEINTURE.
- 10. INSTALLER UNE NOUVELLE CLOISON EN PANNEAU DE GYPSE OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION
- 11. RÉINSTALLER LES LUMINAIRES EXISTANTS DANS LE NOUVEAU BUREAU FERMÉ.
- 12. FOURNIR DE NOUVEAUX LUMINAIRES ASSORTIS AUX LUMINAIRES EXISTANTS.
- 13. FOURNIR DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND ET UNE NOUVELLE OSSATURE QUI CORRESPONDENT À L'OSSATURE PRINCIPALE EXISTANTE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ
- 14. NOUVELLE MENUISERIE SE REPORTER AU DESSIN A13.
- 15. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION EN GYPSE QUI SHARMONISE AVEC LES NOUVELLES PLINTHES. SE REPORTER AU TYPE DE MUR P01.
- 16. LIGNE DE DÉMARCATON DE LA PARTIE DÉMOLIE.

CARPET LEGEND

MANUFACTURER: SHAW CONTRACT

DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO PROVIDE THE FOLLOWING CARPET TILE TO MATCH EXISTING CONDITIONS:

- 1. E WING, 2ND FLOOR AND 4TH FLOOR (FULL DEMO AREA): SHAW CONTRACT, INTRIGUE TILE, STYLE NUMBER: 59558
- 2. B WING, 3RD FLOOR (FULL DEMO AREA): SHAW CONTRACT, CATALYST TILE, STYLE NUMBER: 59579

CONTRACTOR TO PROVIDE CARPET TILE TO MATCH EXISTING CONDITIONS IN THE FOLLOWING LOCATION:

- E WING, GROUND FLOOR (FULL DEMO AREA)
- FOR PRICING PURPOSES, PROVIDE SIMILAR OR EQUIVALENT CARPET TILE TO OTHER FLOORS.

PROVIDE NEW BASEBOARDS TO MATCH EXISTING. MANUFACTURER: JOHNSONITE OR APPROVED EQUIVALENT

LÉGENDE DU TAPIS

FABRICANT : SHAW CONTRACT

LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DOIT FOURNIR LA DALLE DE TAPIS SUIVANTE POUR RESPECTER LES CONDITIONS EXISTANTES :


- 1. EWING, 2E ET 4E PLANCHERS (AIRE COMPLÈTE DE LA DÉMOLITION) : SHAW CONTRACT, DALLE INTRIGUE, NUMÉRO DE STYLE : 59558
- 2. AILE B, 3E PLANCHER (AIRE COMPLÈTE DE LA DÉMOLITION) : SHAW CONTRACT, DALLE CATALYST, NUMÉRO DE STYLE : 59579

L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR LA DALLE DE TAPIS QUI CORRESPOND AUX CONDITIONS EXISTANTES DANS LES ENDRÔITS SUIVANTS :


- AILE E, REX-DE-CHAUSSÉE (AIRE COMPLÈTE DE LA DÉMOLITION) :

AUX FINS D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX, FOURNIR DES DALLES DE TAPIS DE VALEUR SIMILAIRE OU ÉQUIVALENTE AUX AUTRES PLANCHERS.


INSTALLER DE NOUVELLES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES. FABRICANT : JOHNSONITE OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ



HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

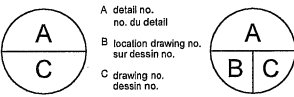


ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2378
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
3	ISSUED FOR TENDER ENDS POUR SOUMISSION	2017/11/16
2	ISSUED FOR 100% COMPLETION ENDS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
1	ISSUED FOR 90% REVIEW ENDS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02

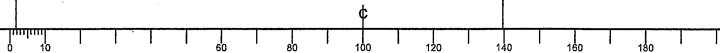


A detail no. no. du détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project HEALTH CANADA projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
251 SIR FREDERICK BANTING PRÉ TUNNEY

drawing GENERAL NOTES AND DRAWING NOTES dessin
NOTES GÉNÉRALES ET NOTES SUR LES DESSINS

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	A0.1



GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
- PROVIDE NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS. CARPET COLOUR AND PATTERN TO MATCH EXISTING (MAIN CARPET). NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY CONTRACTOR. REFER TO CARPET LEGEND ON SHEET A01.
- PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
- PROVIDE NEW PARTITION PANEL (PC350) TO MATCH EXISTING. PROVIDE SHOP DRAWINGS OF THE PC350 PANELS WITH INSTALLATION DETAILS. PROVIDE NEW BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- INSTALL EXISTING DOOR/FRAME, HARDWARE AND GLASS PARTITION PANEL. PROVIDE BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
- POSER DU NOUVEAU TAPIS DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR ET LE MOTIF DU TAPIS DOIVENT CORRESPONDRE À CEUX DU TAPIS EXISTANT (TAPIS PRINCIPAL). L'ENTREPRENEUR FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS A01.
- POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDOITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
- INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION (PC350) QUI S'HARMONISE AU PANNEAU EXISTANT. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER DES PANNEAUX PC350 AVEC LES DÉTAILS DE L'INSTALLATION. INSTALLER DE NOUVELLES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- INSTALLER LA PORTE OU LE CADRE, LA QUINCAILLERIE ET LE PANNEAU DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANTS. INSTALLER DES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

PAINT NOTES

P1: PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: MEETING HOUSE 50YY 74/069. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

P2: PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: ROCOCO BLUE 70BG 44/129. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

P3: PREPARE EXISTING DOOR AND FRAME SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. SAND ANY EXISTING PAINT. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS PEARL LATEX PAINT. DOOR COLOUR TO MATCH EXISTING BASE BUILDING PAINT (BROWN). MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

P1: PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCILLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : BLANC MAISON 50YY 74/069. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

P2: PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCILLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : BRODERIE ROCOCO 70BG 44/129. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

P3: PRÉPARER LA PORTE EXISTANTE ET LA SURFACE DU CADRE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. PONCER TOUTE PEINTURE EXISTANTE. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCILLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI PERLE. LA COULEUR DE LA PORTE DOIT ÊTRE ASSORTIE À LA PEINTURE DE BASE DE L'ÉDIFICE (BRUN). FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

Canada
HEALTH CANADA / SANTÉ CANADA

ILG & ILG
ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
234 Laurier Ave. W. Ottawa, Ontario K1P 6K6
Phone: 613 680 5080
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
ILG & ILG
LICENCE 7429

NORTH ARROW / FLÈCHE NORD

Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR PERMITS/ ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100 %	2017/10/17
2	ISSUED FOR PERMITS/ ÉMIS POUR EXAMEN DE A 50 %	2017/10/02
1	ISSUED FOR PERMITS/ ÉMIS POUR EXAMEN DE A 10 %	2017/09/06

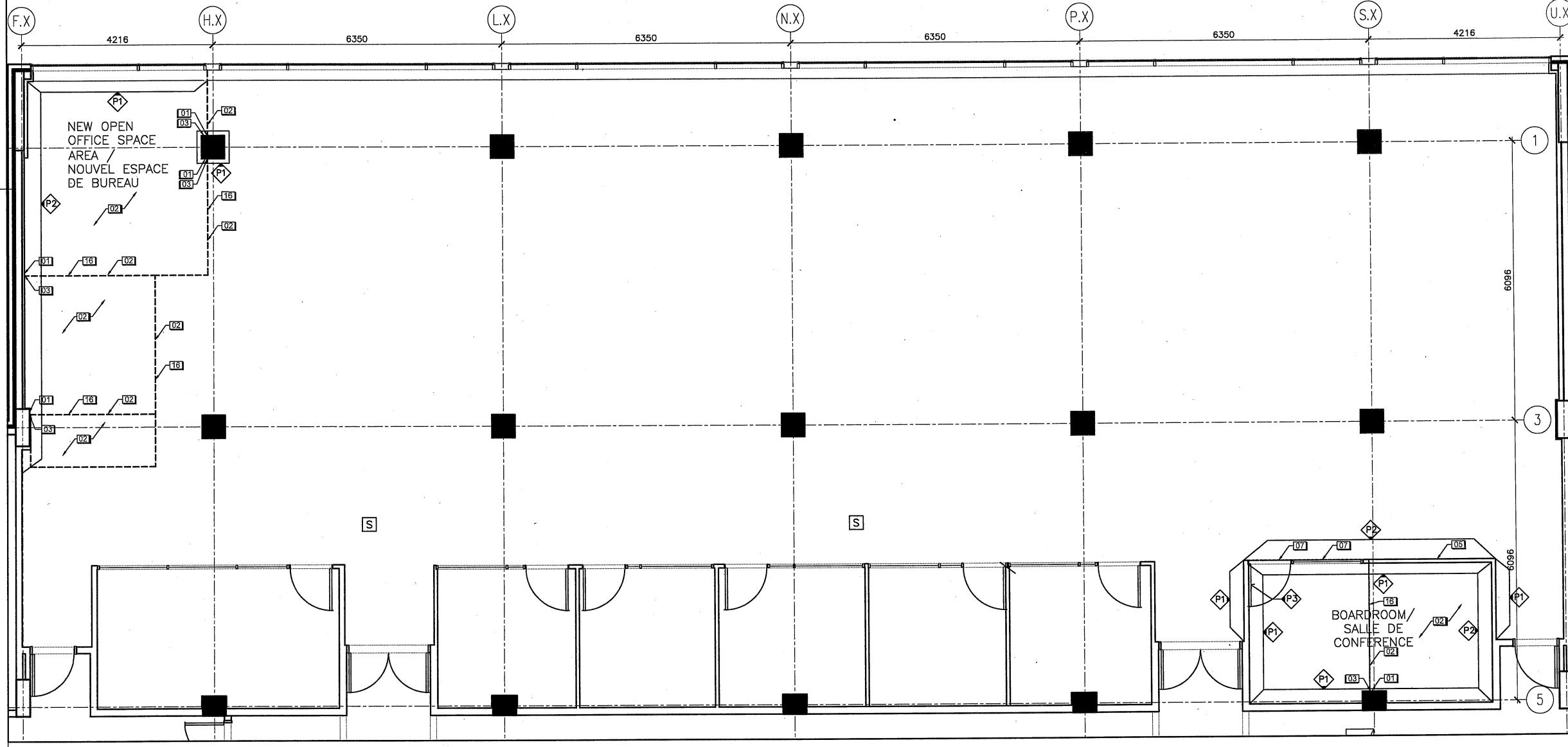
revisions description date

A detail no. no. de détail
B location drawing no. sur dessin no.
C drawing no. dessin no.

project HEALTH CANADA / projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
231 SIR FREDERICK BANTING, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA, ONTARIO
EST. SIR FREDERICK BANTING PRÉ TUNNEY

drawing E WING, GROUND FLOOR PLAN / dessin
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AILE E

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	A01



1 NEW FLOOR PLAN / PLAN DU NOUVEAU PLANCHER
A01 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

GENERAL NOTES

1. PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
2. PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
3. MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY. ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

1. BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
2. PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
3. MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

04. PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT.
08. GLASS BREAK SENSOR TO REMAIN. CEILING TILE TO REMAIN INTACT.
16. LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

04. INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
08. IL FAUT CONSERVER LE DÉTECTEUR DE BRIS DE VERRRE. LES CARREAUX DE PLAFOND DOIVENT DEMEURER INTACTS.
16. LIGNE DE DÉMARCATON DE LA PARTIE DÉMOLIE.

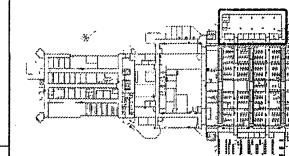
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
234 Laurier Ave. W, Ottawa, Ontario K1P 6K6
Phone: 613 850 8563
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER / ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION / ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100 %	2017/10/17
2	ISSUED FOR 80% REVIEW / ÉMIS POUR EXAMEN DE A 80 %	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW / ÉMIS POUR EXAMEN DE A 60 %	2017/09/06

A	A
C	C

project / projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
 251 SIR FREDERICK BANTING TURNKEY PARTURE
 251, SIR FREDERICK BANTING
 PNE TURKEY

drawing / dessin
E WING, GROUND FLOOR
REFLECTED CEILING PLAN

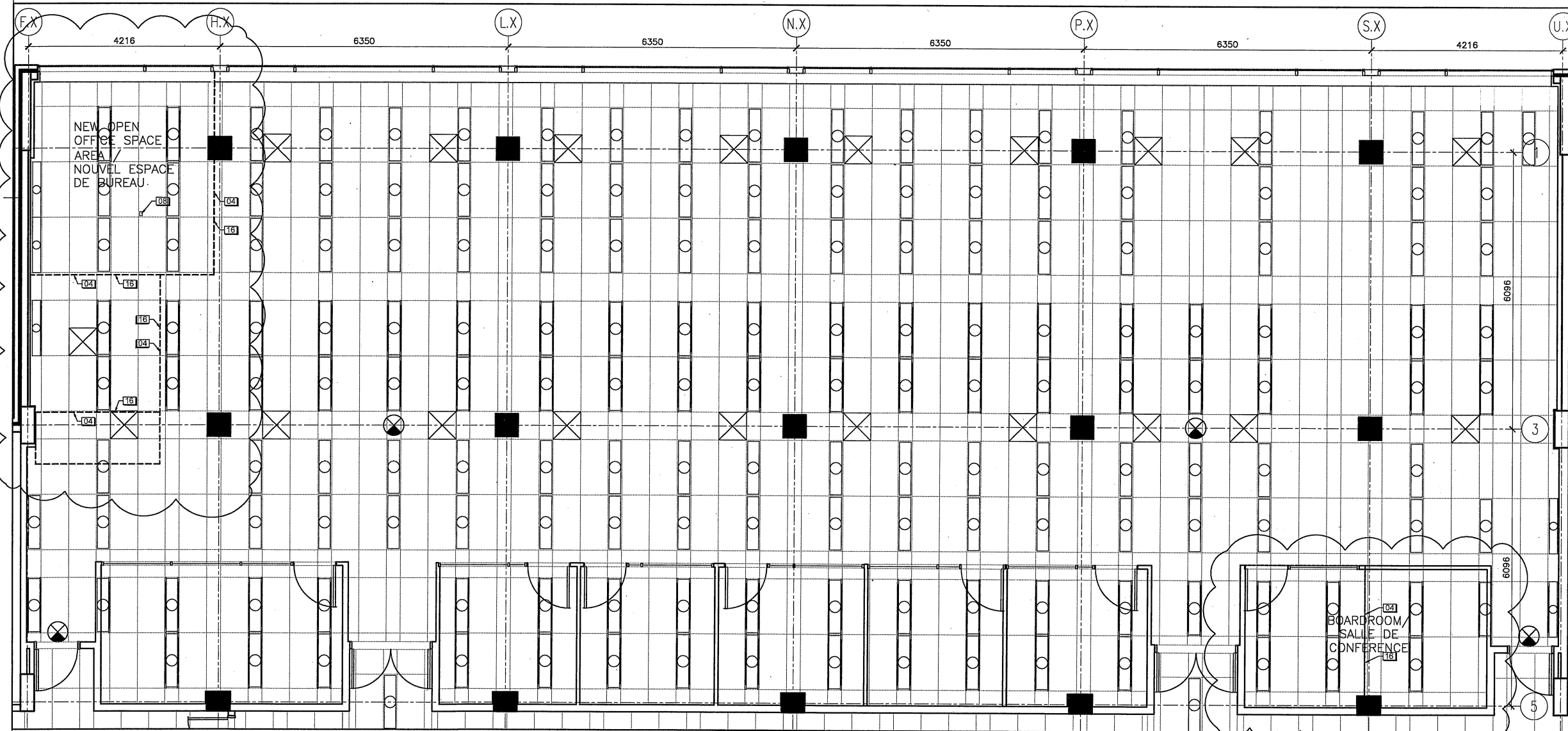
PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
DU REZ-DE-CHAUSSÉE
DE L'AILE E

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission

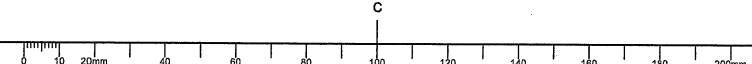
Project Manager / Administrateur de projets

Project no. / No. du projet
H-089620

Drawing no. / No. du dessin
A02



1 REFLECTED CEILING PLAN / PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A02 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
- PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
- INSTALL NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA. REFER TO CARPET LEGEND ON SHEET A00.
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
- POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDROITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
- POSER LE NOUVEAU TAPIS DANS LES ZONES DÉMOLIES ET QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS. SE REPORTER À LA LÉGENDE DU TAPIS SUR LA FEUILLE A00.
- LIGNE DE DÉMARCATON DE LA PARTIE DÉMOLIE.

PAINT NOTES

- P1** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: MEETING HOUSE 50YY 74/069. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.
- P4** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: NEWBORN 35YY 78/269. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

- P1** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : BLANC MAISON 50YY 74/069. DULUX OU ÉQUIVALENT APPROVÉ.
- P4** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : NOUVEAU-NÉ 35YY 78/269. DULUX OU ÉQUIVALENT APPROVÉ.

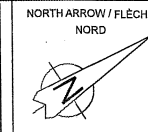
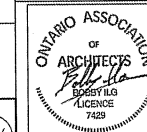
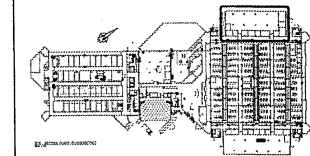
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

ILG&ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 90% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 90%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/09/05

A	detail no. / du détail	A
B	location drawing no. / sur dessin no.	B
C	drawing no. / dessin no.	C

project projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
 251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
 251, SIR FREDERICK BANTING PRÉ TUNNEY

drawing dessin
E WING, SECOND FLOOR PLAN
PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

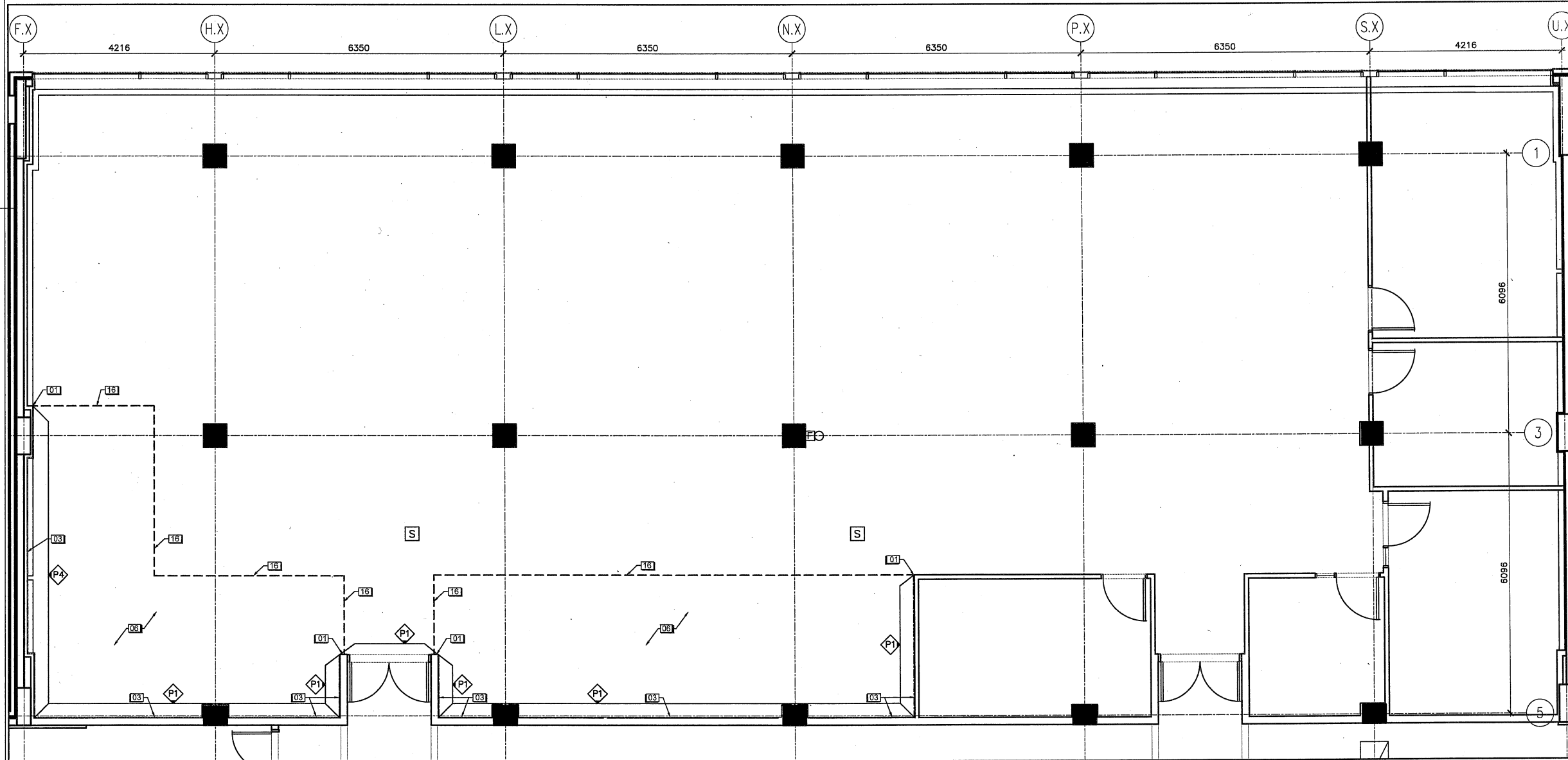
Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission

Project Manager Administrateur de projets
 Project no. No. du projet

H-089620

Drawing no. No. du dessin

A03



1 NEW FLOOR PLAN / PLAN DU NOUVEAU PLANCHER

A03 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

C

GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

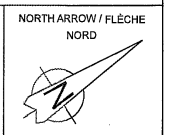
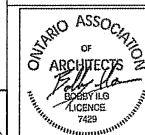
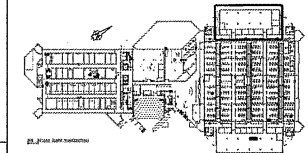
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

ILG&ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 80% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 80%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 40% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 40%	2017/09/06

A	B	C
A detail no. / no. du détail	B location drawing no. / sur dessin no.	C drawing no. / dessin no.

project / projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
 251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
 251, SIR FREDERICK BANTING PRÉ-TUNNEY

drawing / dessin
E WING, SECOND FLOOR REFLECTED CEILING PLAN

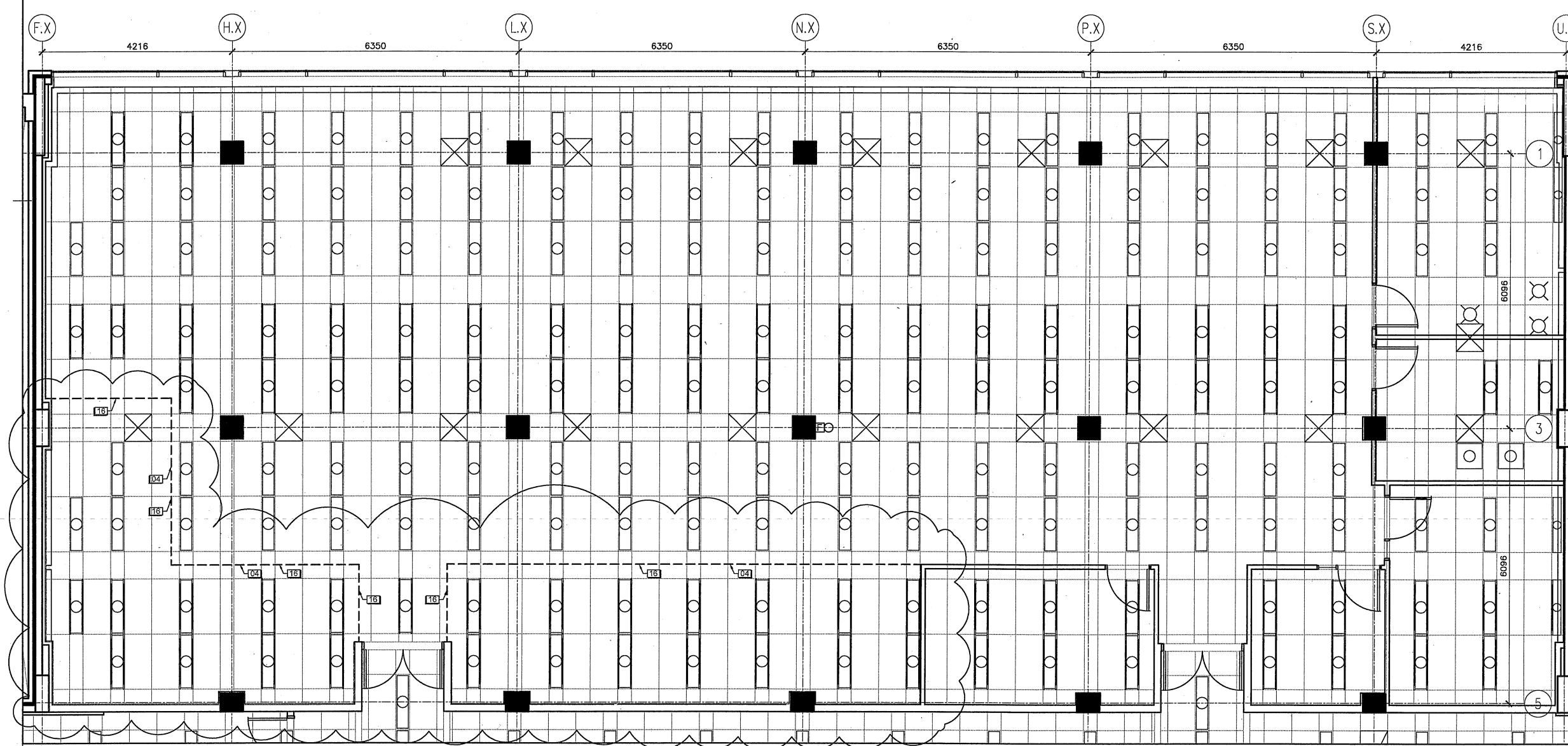
PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU DEUXIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

Designed By / Conçu par	ES
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/09/06
Drawn By / Dessiné par	ES
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/09/06
Reviewed By / Examiné par	BI
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/09/06
Approved By / Approuvé par	BI
Date / (yyyy/mm/dd)	2017/09/06
Tender / Soumission	

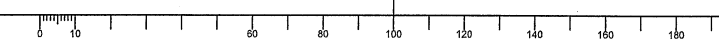
Project Manager / Administrateur de projets
 Project no. / No. du projet

H-089620

Drawing no. / No. du dessin
A04



1 REFLECTED CEILING PLAN / PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A04 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
- PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
- PROVIDE NEW PARTITION PANEL (PC350) TO MATCH EXISTING. PROVIDE SHOP DRAWINGS OF THE PC350 PANELS WITH INSTALLATION DETAILS. PROVIDE NEW BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- INSTALL NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA. REFER TO CARPET LEGEND ON SHEET A01.
- INSTALL EXISTING DOOR/FRAME, HARDWARE AND GLASS PARTITION PANEL. PROVIDE BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
- POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDROITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
- INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION (PC350) QUI SHARMONISE AU PANNEAU EXISTANT. FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER DES PANNEAUX PC350 AVEC LES DÉTAILS DE L'INSTALLATION. INSTALLER DE NOUVELLES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- POSER LE NOUVEAU TAPIS DANS LES ZONES DÉMOLIES ET QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS. SE REPORTER À LA LÉGENDE DU TAPIS SUR LA FEUILLE A01.
- INSTALLER LA PORTE OU LE CADRE, LA QUINCAILLERIE ET LE PANNEAU DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANTS. INSTALLER DES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
- LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

PAINT NOTES

P1 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: MEETING HOUSE 50YY 74/069. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

P2 PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: SERENGETI PLAIN 90YY 48/255. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

P3 PREPARE EXISTING DOOR AND FRAME SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. SAND ANY EXISTING PAINT. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS PEARL LATEX PAINT. DOOR COLOUR TO MATCH EXISTING BASE BUILDING PAINT (BROWN). MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

P1 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : BLANC MAISON 50YY 74/069. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

P2 PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : PLAINE SERENGETI 90YY 48/255. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

P3 PRÉPARER LA PORTE EXISTANTE ET LA SURFACE DU CADRE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. PONCER TOUTE PEINTURE EXISTANTE, APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI PERLE. LA COULEUR DE LA PORTE DOIT ÊTRE ASSORTIE À LA PEINTURE DE BASE DE L'ÉDIFICE (BRUN). FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

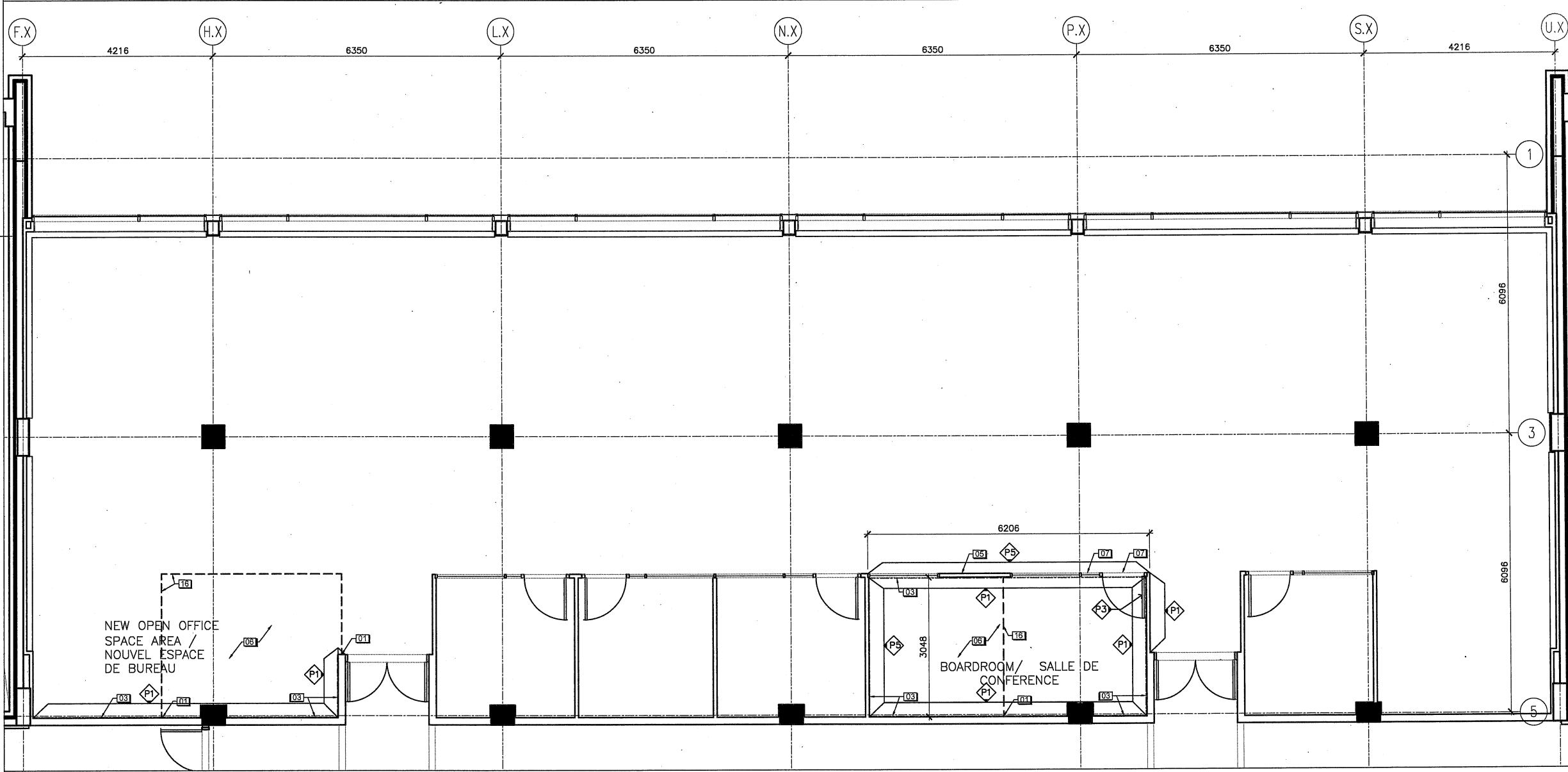
ILG & ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.I.L.G@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

ONTARIO ASSOCIATION OF ARCHITECTS
P. Kelly
REG. NO. 7459

NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERS/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 60%	2017/09/06

A detail no. / no. du détail
B location drawing no. / sur dessin no.
C drawing no. / dessin no.

A **A**
C **B C**

project **HEALTH CANADA** projet
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
project **SANTÉ CANADA**
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING
RUE TUNNEY

drawing **E WING, FOURTH FLOOR PLAN** dessin
PLAN DU QUATRIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

Designed By **ES** Conçu par
Date 2017/09/05 (yyyy/mm/dd)
Drawn By **ES** Dessiné par
Date 2017/09/05 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By **BI** Examiné par
Date 2017/09/05 (yyyy/mm/dd)
Approved By **ES** Approuvé par
Date 2017/09/05 (yyyy/mm/dd)
Tender Soumission
Project Manager **ES** Administrateur de projets

1 NEW FLOOR PLAN / PLAN DU NOUVEAU PLANCHER
A05 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

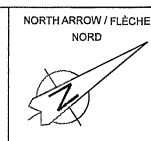
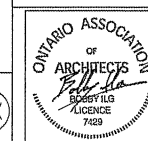
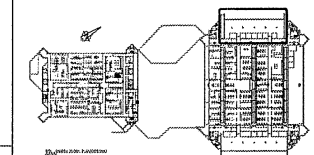
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
204 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ARRIVÉE À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 95% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE A 95%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 95% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE A 95%	2017/09/06

A	B	C
A detail no. / no. du détail	B location drawing no. / sur dessin no.	C drawing no. / dessin no.

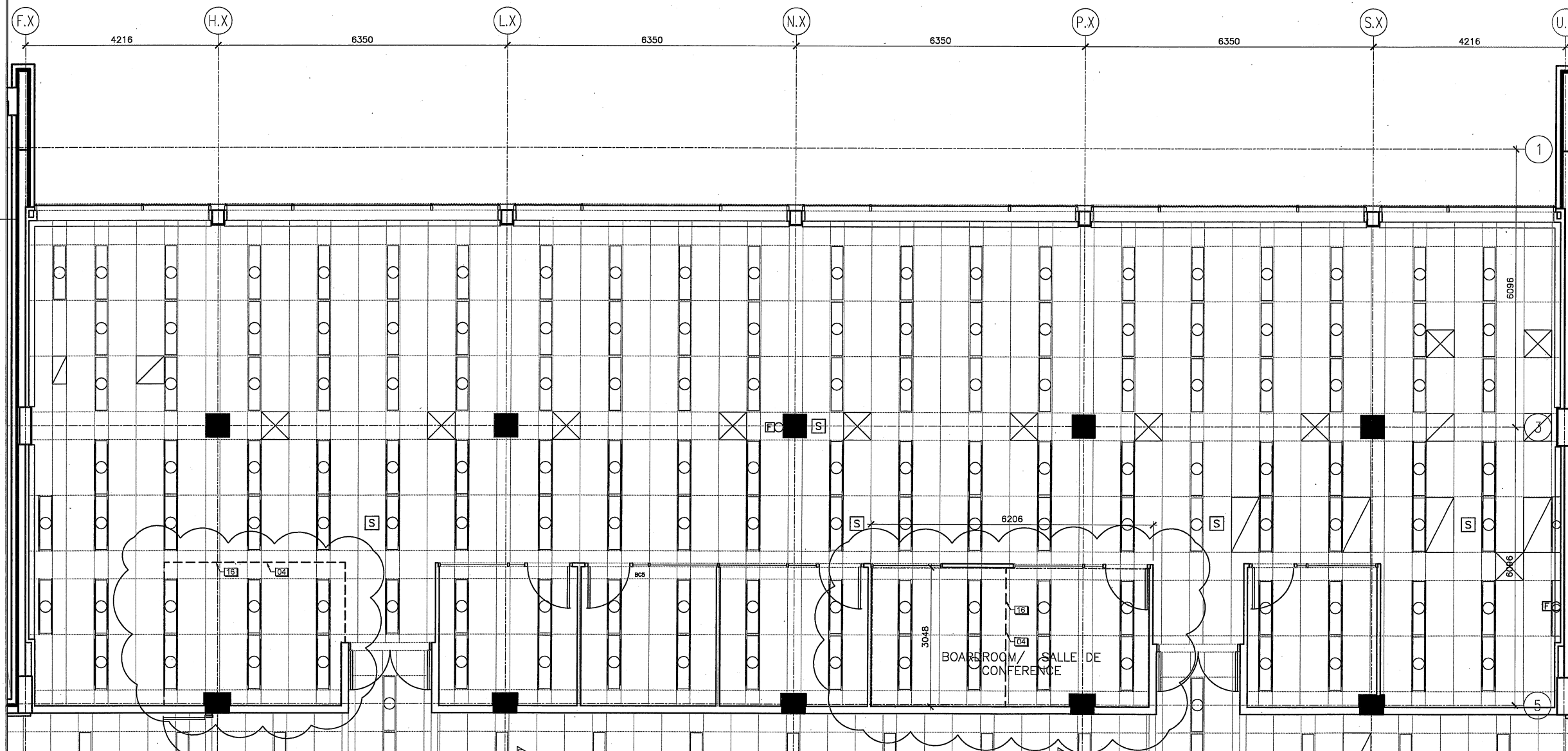
project HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TUNNEYS PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING PRÉ TUNNEY

drawing E WING, FOURTH FLOOR REFLECTED CEILING PLAN
PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU QUATRIÈME ÉTAGE DE L'AILE E

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission

Project Manager Administrateur de projets
Project no. H-089620
No. du projet

Drawing no. A06
No. du dessin



1 REFLECTED CEILING PLAN / PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A06 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

GENERAL NOTES

1. PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
2. PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
3. MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

1. BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
2. PRÉPARER LA SURFACE DU MUR EXISTANT POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
3. MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

01. PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
03. PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
06. INSTALL NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA. REFER TO CARPET LEGEND ON SHEET A01.
14. NEW MILLWORK. REFER TO DRAWING A13.
15. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD PARTITION C/W NEW BASEBOARDS. REFER TO WALL TYPE P01.
16. LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

01. BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
03. POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDROITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
06. POSER LE NOUVEAU TAPIS DANS LES ZONES DÉMOLIES ET QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS. SE REPORTER À LA LÉGENDE DU TAPIS SUR LA FEUILLE A01.
14. NOUVELLE MENUISERIE SE REPORTER AU DESSIN A13.
15. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION EN GYPSE QUI S'HARMONISE AVEC LES NOUVELLES PLINTHES. SE REPORTER AU TYPE DE MUR P01.
16. LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

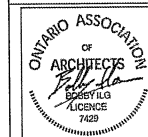
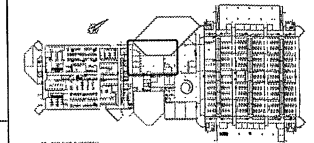
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

ILG & ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ACHÈVEMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 95% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 95%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 90% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 90%	2017/09/06

A	B	C
A	B	C

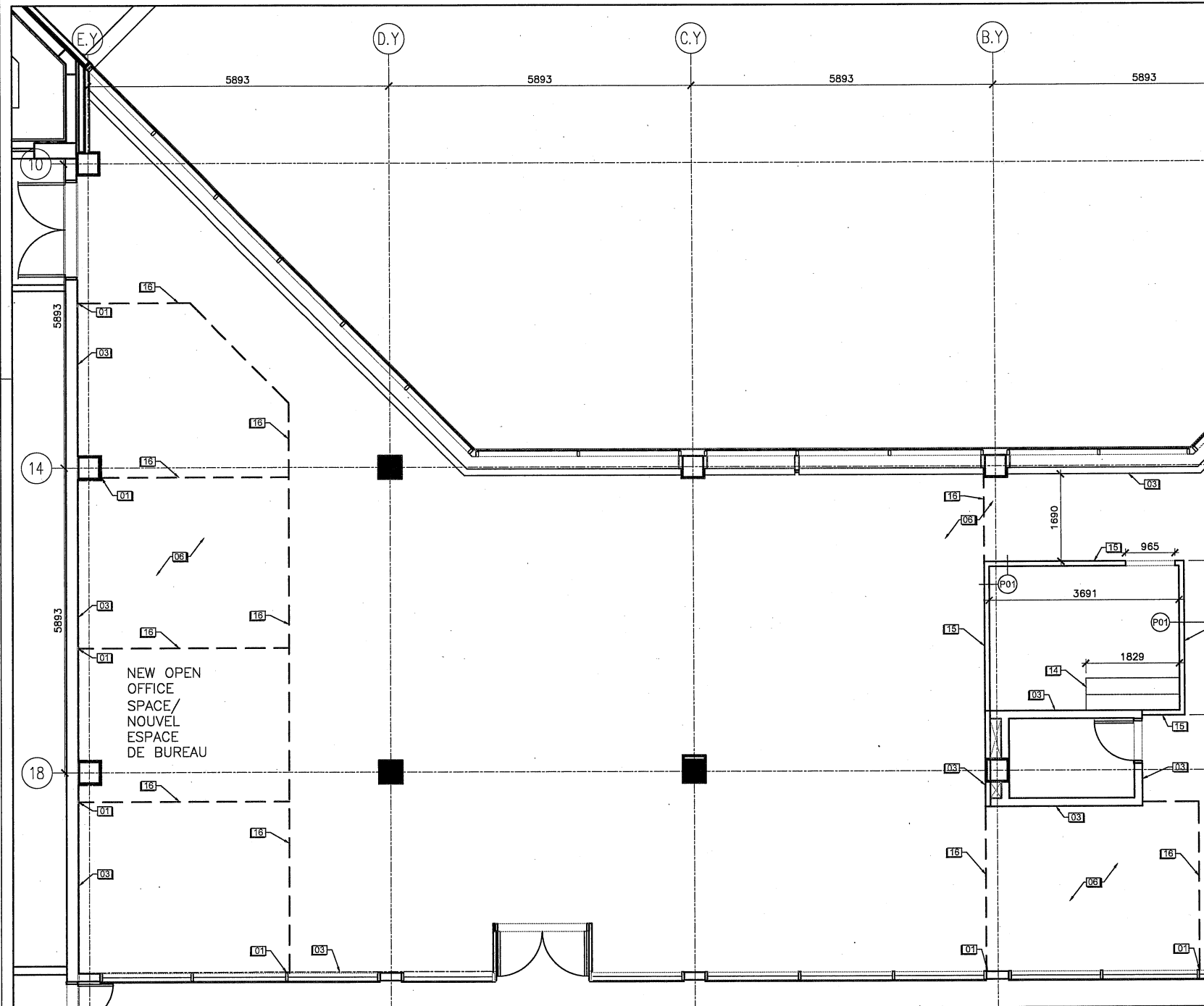
project HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TURNER'S PASTURE
251 SIR FREDERICK BANTING
PRÉ TURNER

drawing B WING, THIRD FLOOR PLAN
dessin PLAN DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

Designed By Conçu par
Date (yyyy/mm/dd)
Drawn By ES Dessiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By BI Examiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By Approuvé par
Date (yyyy/mm/dd)
Tender Soumission

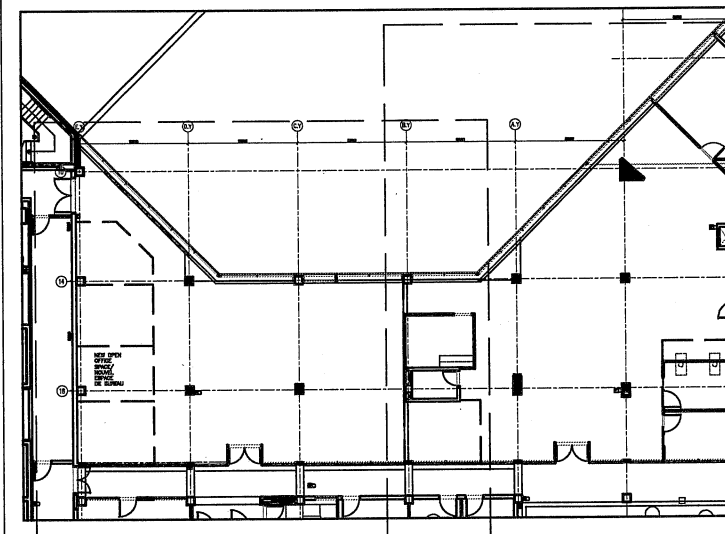
Project Manager Administrateur de projets
Project no. No. du projet

H-089620
Drawing no. No. du dessin
A07



1 NEW FLOOR PLAN / PLAN DU NOUVEAU PLANCHER

A07 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



1 A07

2 A07

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

GENERAL NOTES

1. PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
2. PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
3. MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

1. BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
2. PRÉPARER LA SURFACE DE LA PORTE EXISTANTE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. LES ENDOITS SONT INDIQUÉS SUR LES DESSINS.
3. MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

01. PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
03. PROVIDE NEW BASEBOARDS IN DEMOLISHED AREAS. BASEBOARD COLOUR TO MATCH EXISTING (MAIN BASEBOARD). BASEBOARDS SHOULD BE CONTINUOUS AND SEAMS SHOULD BE MINIMIZED AND LOCATED IN NON VISIBLE AREAS IF POSSIBLE.
06. INSTALL NEW CARPET IN DEMOLISHED AREAS TO MATCH COLOUR AND PATTERN OF EXISTING MAIN CARPET. NEW CARPET TO BE SUPPLIED BY HEALTH CANADA. REFER TO CARPET LEGEND ON SHEET A01.
07. INSTALL EXISTING DOOR/FRAME, HARDWARE AND GLASS PARTITION PANEL. PROVIDE BASEBOARDS TO MATCH EXISTING.
09. REPAIR DAMAGE TO EXISTING COLUMN. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD C/W PAINT FINISH.
14. NEW MILLWORK. REFER TO DRAWING A13.
15. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD PARTITION C/W NEW BASEBOARDS. REFER TO WALL TYPE P01.
16. LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

01. BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDIQUÉ SUR LES DESSINS.
03. POSER DE NOUVELLES PLINTHES DANS LES PARTIES DÉMOLIES. LA COULEUR DES PLINTHES DOIT CORRESPONDRE À LA COULEUR EXISTANTE (PLINTHES PRINCIPALES). LES PLINTHES DOIVENT ÊTRE CONTINUES, ET IL FAUT RÉDUIRE LE NOMBRE DE JOINTS ET METTRE CES DERNIERS DANS DES ENDOITS NON VISIBLES SI POSSIBLE.
06. POSER LE NOUVEAU TAPIS DANS LES ZONES DÉMOLIES ET QUI CORRESPOND AUX COULEURS ET AU MOTIF DU TAPIS PRINCIPAL EXISTANT. SANTÉ CANADA FOURNIT LE NOUVEAU TAPIS. SE REPORTER À LA LÉGENDE DU TAPIS SUR LA FEUILLE A00.
07. INSTALLER LA PORTE OU LE CADRE, LA QUINCAILLERIE ET LE PANNEAU DE SÉPARATION EN VERRE EXISTANTS. INSTALLER DES PLINTHES ASSORTIES AUX PLINTHES EXISTANTES.
09. RÉPARER LES DOMMAGES À LA COLONNE EXISTANTE. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE GYPSE AVEC LE BON FINI DE PEINTURE.
14. NOUVELLE MENUISERIE SE REPORTER AU DESSIN A13.
15. INSTALLER UN NOUVEAU PANNEAU DE SÉPARATION EN GYPSE QUI S'HARMONISE AVEC LES NOUVELLES PLINTHES. SE REPORTER AU TYPE DE MUR P01.
16. LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

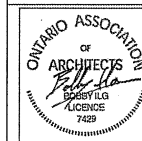
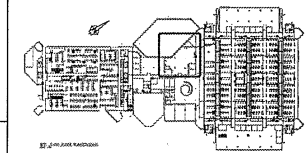
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA

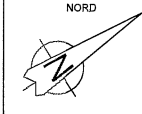
ILG&ILG

ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architecte-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.

L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION EMS POUR ARRÊTÉMENT À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 90% REVIEW EMS POUR EXAMEN DE 90%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 90% REVIEW EMS POUR EXAMEN DE 90%	2017/09/06

A	description	date
A	A detail no. du détail	
B	B location drawing no. sur dessin no.	
C	C drawing no. dessin no.	

project projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
 251 SIR FREDERICK BANTING TURNER'S PASTURE
 251, SIR FREDERICK BANTING
 PNE TURNER

drawing dessin
B WING, THIRD FLOOR PLAN
PLAN DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

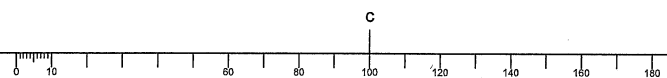
Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	Dessiné par
Date	(yyyy/mm/dd)
Reviewed By	Examiné par
Date	(yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	A08

1 NEW FLOOR PLAN / PLAN DU NOUVEAU PLANCHER

A08 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

2 KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

A08



GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DE LA PORTE EXISTANTE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. LES ENDROITS SONT INDIQUÉS SUR LES DESSINS.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

PAINT NOTES

- P6** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: FROST GREY 30GG 52/011. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.
- P7** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: ATLANTIS BLUE 70BG 53/164. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.
- P3** PREPARE EXISTING DOOR AND FRAME SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. SAND ANY EXISTING PAINT. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS PEARL LATEX PAINT. DOOR COLOUR TO MATCH EXISTING BASE BUILDING PAINT (BROWN). MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

- P6** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : GRIS GELÉE 30GG 52/011. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- P7** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : ATLANTIDE 70BG 53/164. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- P3** PRÉPARER LA PORTE EXISTANTE ET LA SURFACE DU CADRE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. PONCER TOUTE PEINTURE EXISTANTE. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCELLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI PERLE. LA COULEUR DE LA PORTE DOIT ÊTRE ASSORTIE À LA PEINTURE DE BASE DE L'ÉDIFICE (BRUN). FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

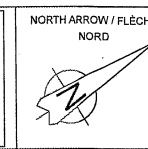
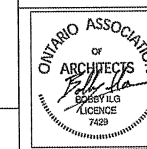
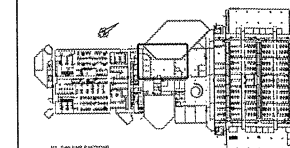
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

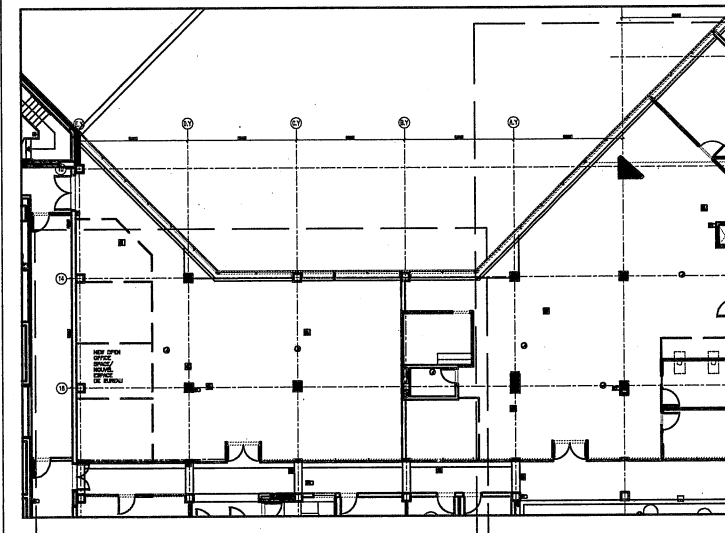
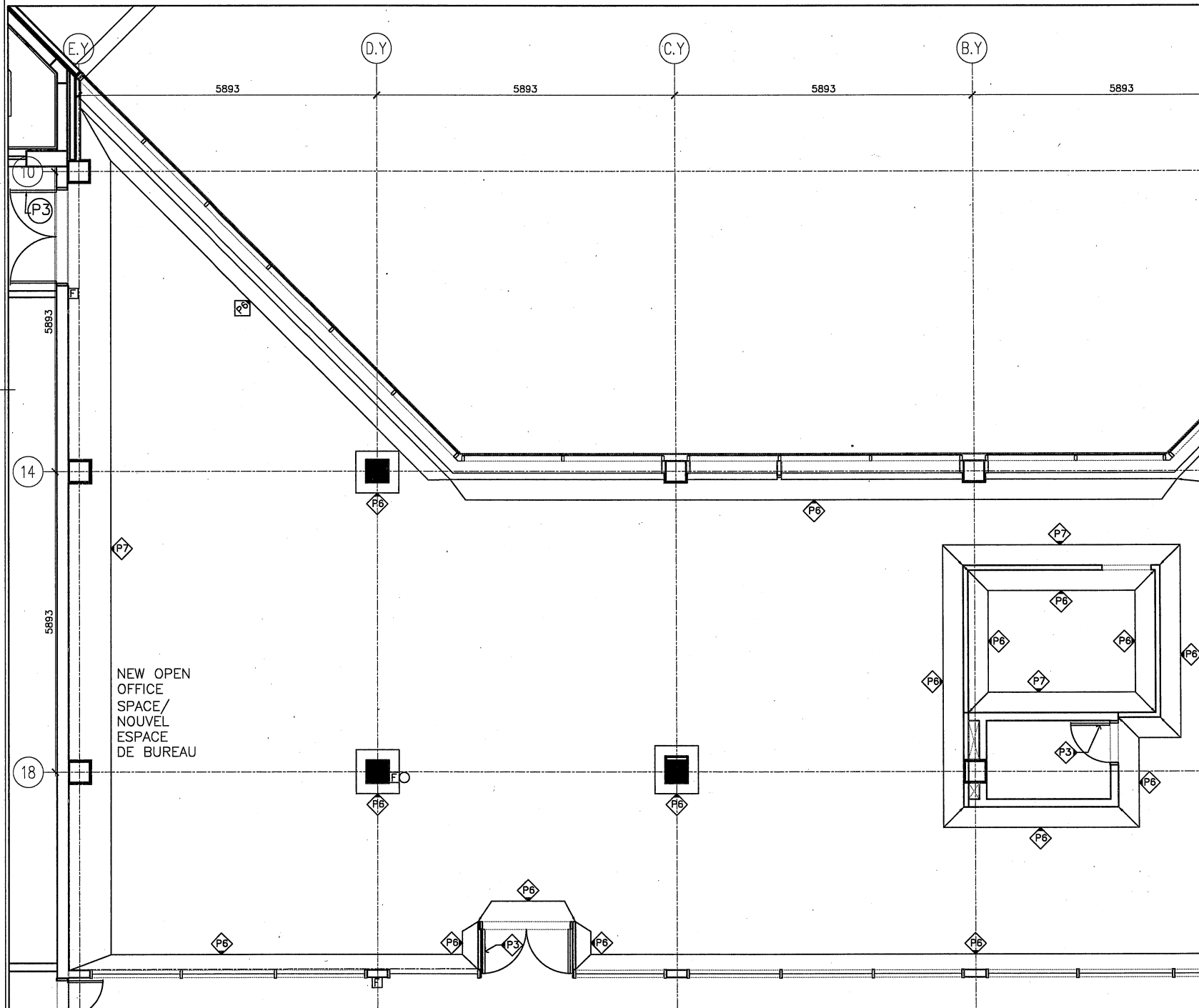
revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERERS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION EMS POUR ACHÈVEMENT A 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 80% REVIEW EMS POUR EXAMEN DE 80%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW EMS POUR EXAMEN DE 60%	2017/09/06

A	A
C	C

project / projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TURNER'S PASSAGE
251, SIR FREDERICK BANTING
FRÉ TURNER

drawing / dessin
B WING, THIRD FLOOR PAINT FINISH PLAN
PLAN DE FINITION DE LA PEINTURE DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	A09



1 PAINT FINISH PLAN / PLAN DE FINITION DE LA PEINTURE
A09 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

2 KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL
A09

GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DE LA PORTE EXISTANTE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. LES ENDROITS SONT INDICUÉS SUR LES DESSINS.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

PAINT NOTES

- P6** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. PRIMARY COLOUR TO BE: FROST GREY 30GG 52/011. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.
- P7** PREPARE WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT AND PATCH ANY EXISTING HOLES. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS EGGSHELL LATEX PAINT. ACCENT COLOUR TO BE: ATLANTIS BLUE 70BG 53/164. MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.
- P3** PREPARE EXISTING DOOR AND FRAME SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. SAND ANY EXISTING PAINT. PROVIDE ONE COAT INTERIOR LATEX PRIMER/SEALER AND TWO COATS PEARL LATEX PAINT. DOOR COLOUR TO MATCH EXISTING BASE BUILDING PAINT (BROWN). MANUFACTURER: DULUX OR APPROVED EQUIVALENT.

NOTES EN CE QUI CONCERNE LA PEINTURE

- P6** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCÉLLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR PRINCIPALE EST : GRIS GELÉE 30GG 52/011. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- P7** PRÉPARER LA SURFACE DU MUR POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE ET RÉPARER LES TROUS EXISTANTS. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCÉLLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI COQUILLE D'ŒUF. LA COULEUR COMPLÉMENTAIRE EST : ATLANTIDE 70BG 53/164. FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- P3** PRÉPARER LA PORTE EXISTANTE ET LA SURFACE DU CADRE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. PONCER TOUTE PEINTURE EXISTANTE. APPLIQUER UNE COUCHE D'APPRÊT OU DE SCÉLLEUR AU LATEX INTÉRIEUR, PUIS DEUX COUCHES DE PEINTURE AU LATEX FINI PERLE. LA COULEUR DE LA PORTE DOIT ÊTRE ASSORTIE À LA PEINTURE DE BASE DE L'ÉDIFICE (BRUN). FABRICANT : DULUX OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.

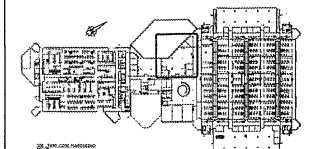
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2378
ILG.and.ILG@Architects-Interior-Designers.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDER/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 10% COMPLETION/ÉMIS POUR RACHÈVEMENT À 10%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 6% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 6%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 6% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 6%	2017/09/06

A	description	C
A	A detail no. / no. du détail	A
B	B location drawing no. / sur dessin no.	B C
C	C drawing no. / dessin no.	

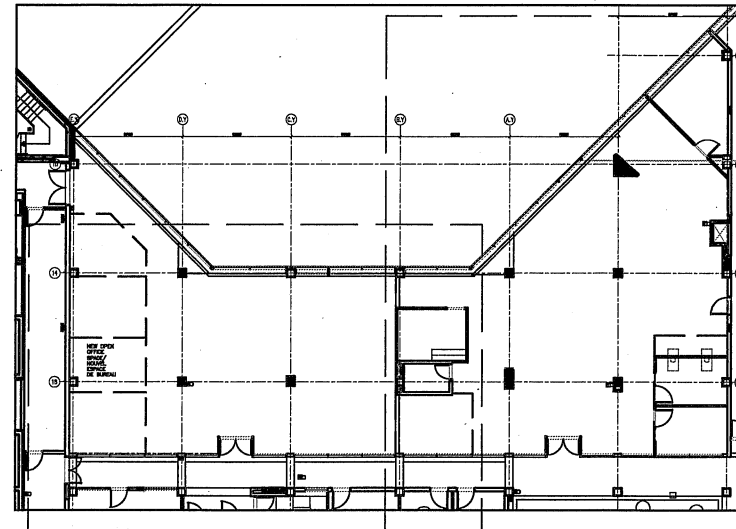
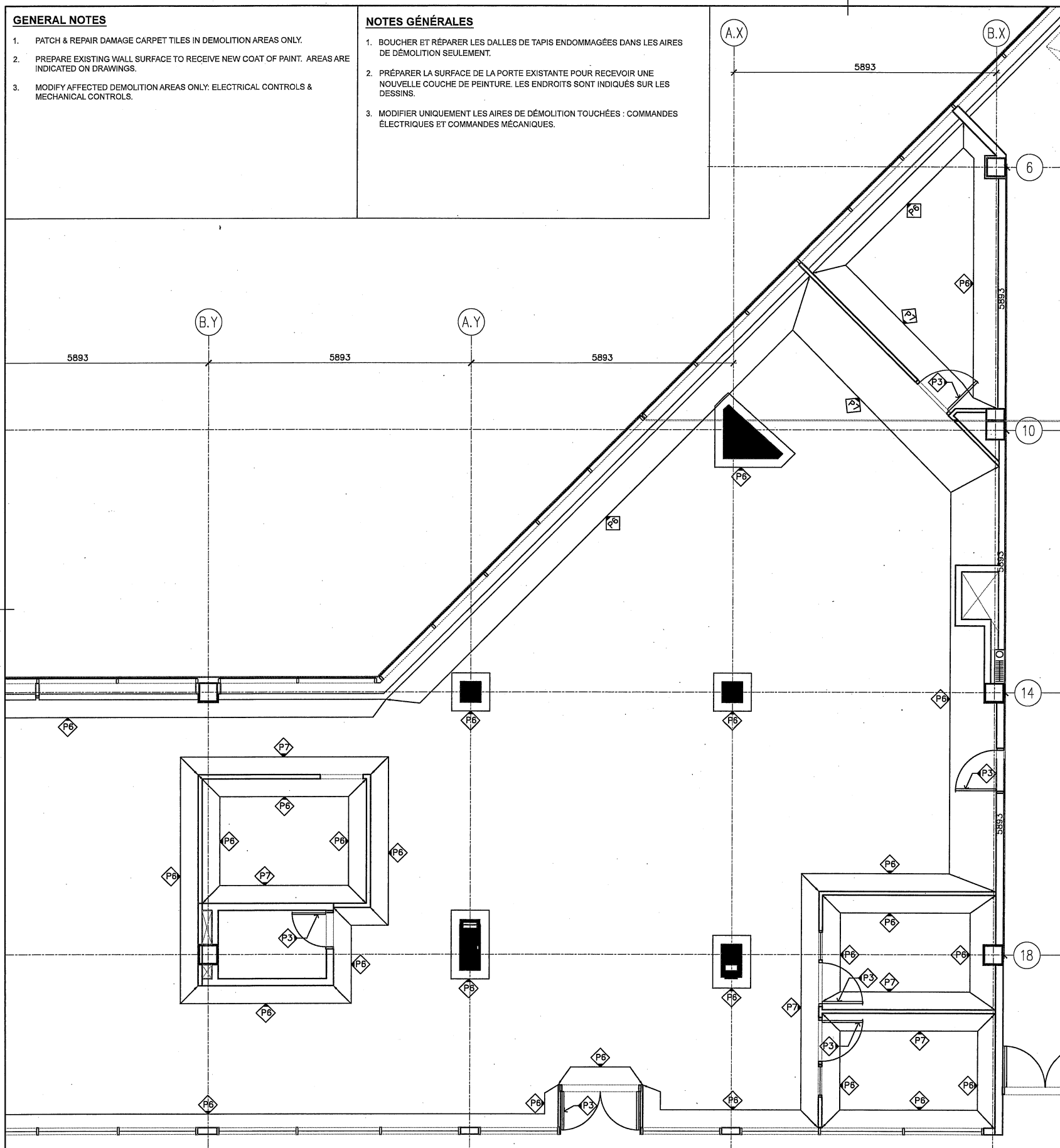
project / projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING TURNER'S PASTURE
251 SIR FREDERICK BANTING
PRÉ TUNNEY

drawing / dessin
B WING, THIRD FLOOR
PAINT FINISH PLAN
PLAN DE FINITION DE LA PEINTURE DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

Designed By / Conçu par
Date (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par
Date 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par
Date (yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission

Project Manager / Administrateur de projets
Project no. / No. du projet
H-089620

Drawing no. / No. du dessin
A10



1 A09
2 A10
KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

1 A10
PAINT FINISH PLAN / PLAN DE FINITION DE LA PEINTURE
SCALE: 1:50 / Échelle 1:50

GENERAL NOTES

1. PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
2. PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
3. MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY: ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

1. BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
2. PRÉPARER LA SURFACE DE LA PORTE EXISTANTE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. LES ENDROITS SONT INDICUÉS SUR LES DESSINS.
3. MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES ET COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

01. PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
04. PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
10. PROVIDE NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD WHERE PARTITION WAS REMOVED.
16. LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

01. BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDICUÉ SUR LES DESSINS.
04. INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
10. INSTALLER UNE NOUVELLE CLOISON EN PANNEAU DE GYPSE OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION.
16. LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.

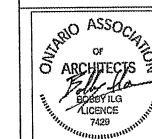
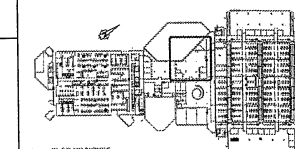
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILO INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILO@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



NORTH ARROW / FLÈCHE NORD



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERS / POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 90% COMPLETION / POUR ACHÈVEMENT À 90%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 85% REVIEW / POUR EXAMEN DE 85%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 90% REVIEW / POUR EXAMEN DE 90%	2017/08/06

A	detail no. / no. du détail	A
B	location drawing no. / sur dessin no.	B
C	drawing no. / dessin no.	C

project / projet
HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
251 SIR FREDERICK BANTING / TUNNEY'S PASTURE
251, SIR FREDERICK BANTING
FREE TUNNEY

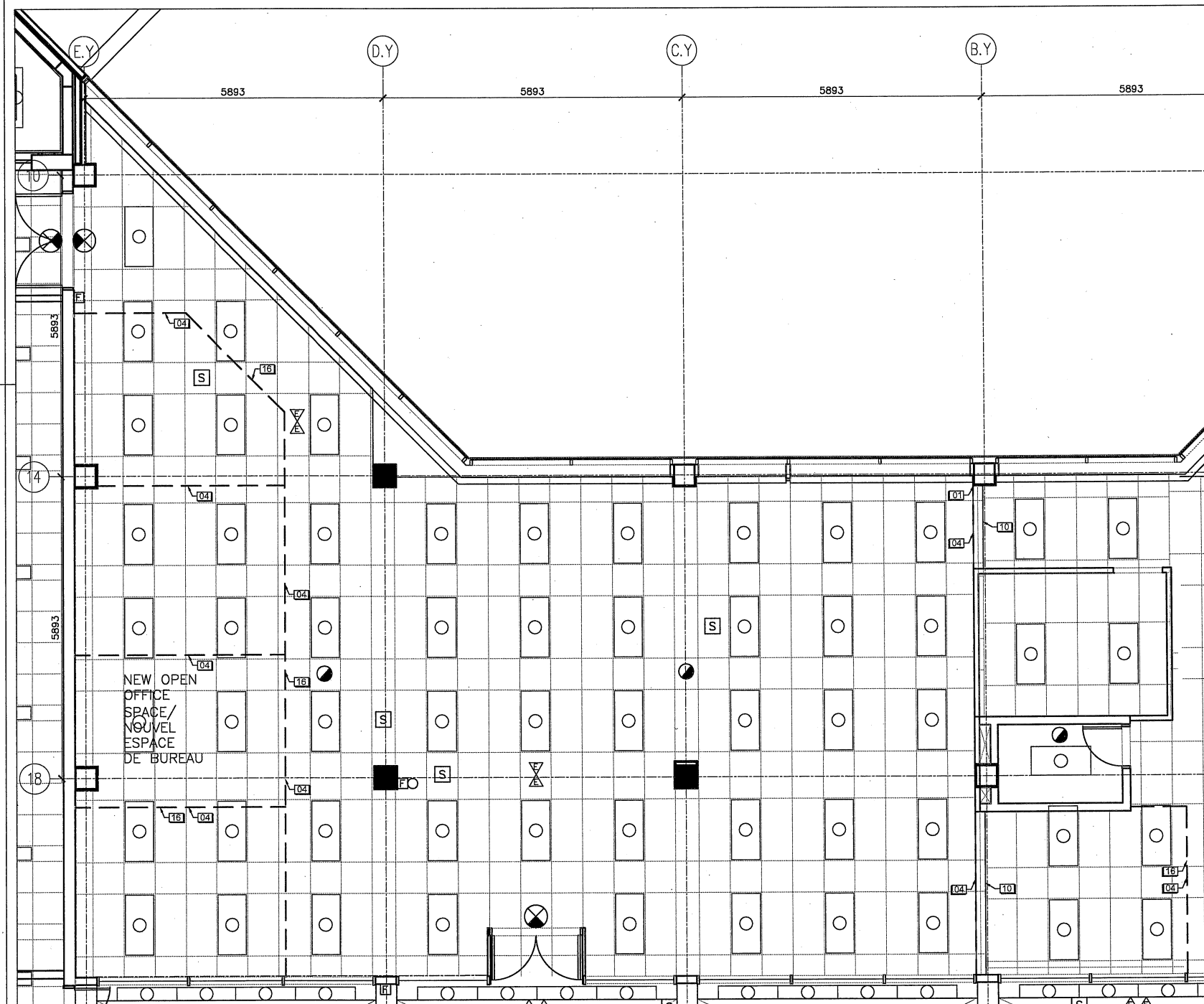
drawing / dessin
B WING, THIRD FLOOR
REFLECTED CEILING PLAN
PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

Designed By / Conçu par
Date / (yyyy/mm/dd)
Drawn By / Dessiné par
Date / 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By / Examiné par
Date / 2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By / Approuvé par
Date / (yyyy/mm/dd)
Tender / Soumission

Project Manager / Administrateur de projets
Project no. / No. du projet

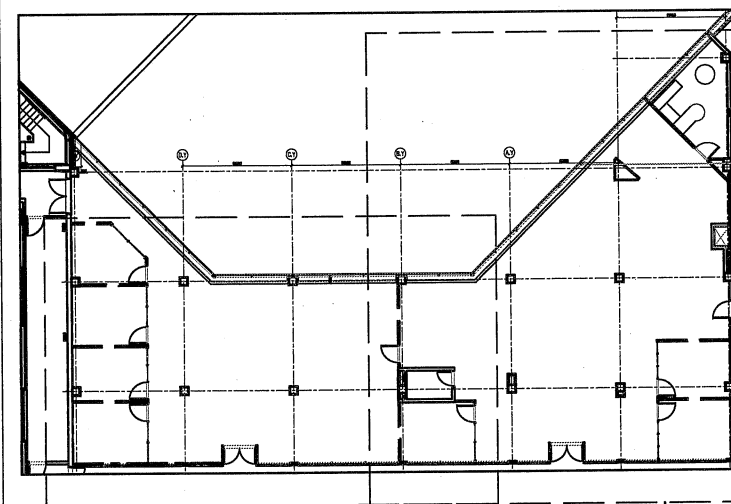
H-089620

Drawing no. / No. du dessin
A11



1 REFLECTED CEILING PLAN / PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI

A11 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50



1 A11

1 A12

2 KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

A11

GENERAL NOTES

- PATCH & REPAIR DAMAGE CARPET TILES IN DEMOLITION AREAS ONLY.
- PREPARE EXISTING WALL SURFACE TO RECEIVE NEW COAT OF PAINT. AREAS ARE INDICATED ON DRAWINGS.
- MODIFY AFFECTED DEMOLITION AREAS ONLY. ELECTRICAL CONTROLS & MECHANICAL CONTROLS.

NOTES GÉNÉRALES

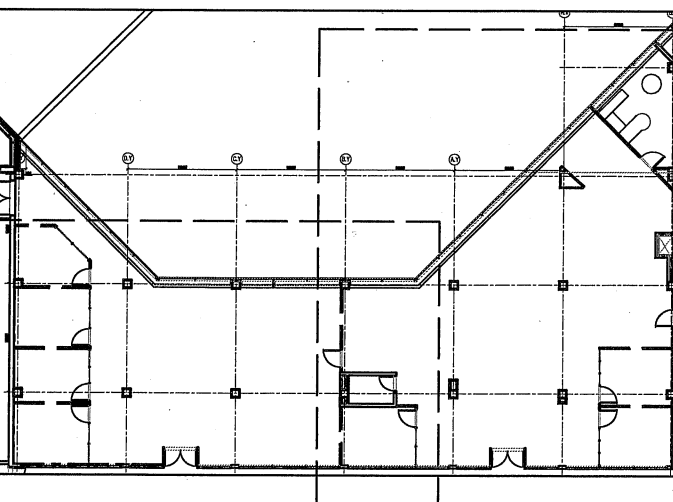
- BOUCHER ET RÉPARER LES DALLES DE TAPIS ENDOMMAGÉES DANS LES AIRES DE DÉMOLITION SEULEMENT.
- PRÉPARER LA SURFACE DE LA PORTE EXISTANTE POUR RECEVOIR UNE NOUVELLE COUCHE DE PEINTURE. LES ENDROITS SONT INDICUÉS SUR LES DESSINS.
- MODIFIER UNIQUEMENT LES AIRES DE DÉMOLITION TOUCHÉES : COMMANDES ÉLECTRIQUES COMMANDES MÉCANIQUES.

NEW DRAWING NOTES

- PATCH AND REPAIR EXISTING GYPSUM BOARD WALL WHERE PARTITION WAS REMOVED. PAINT SURFACE TO MATCH COLOUR AS INDICATED ON THE DRAWINGS.
- PROVIDE NEW CEILING TILES WHERE PARTITION WAS REMOVED AND REPLACE ANY DAMAGED CEILING TILES WITH NEW. TILES TO MATCH EXISTING TILES AND GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
- PROVIDE NEW GYPSUM BOARD BULKHEAD WHERE PARTITION WAS REMOVED.
- RELOCATE EXISTING LIGHT FIXTURES IN NEW ENCLOSED OFFICE.
- PROVIDE NEW LIGHT FIXTURES TO MATCH EXISTING.
- PROVIDE NEW CEILING TILES AND GRID TO MATCH EXISTING MAIN CEILING GRID. MANUFACTURER: CGC OR APPROVED EQUIVALENT
- LINE OF DEMOLISHED PARTITION.

NOUVELLES NOTES SUR LES DESSINS

- BOUCHER ET RÉPARER LE MUR DE GYPSE EXISTANT OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION. PEINDRE LA SURFACE AFIN DE L'ASSORTIR À LA COULEUR, COMME INDICUÉ SUR LES DESSINS.
- INSTALLER DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND OÙ LE MUR DE SÉPARATION SE TROUVAIT ET REMPLACER TOUT CARREAU DE PLAFOND ENDOMMAGÉ PAR UN NOUVEAU CARREAU. LES CARREAUX DOIVENT ÊTRE ASSORTIS AUX CARREAUX ET À L'OSSATURE EXISTANTS. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ. AUX FINS DE L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX, UTILISER LA NORME MINIMALE POUR LES CARREAUX ET L'OSSATURE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- INSTALLER UNE NOUVELLE CLOISON EN PANNEAU DE GYPSE OÙ SE TROUVAIT LE MUR DE SÉPARATION.
- RÉINSTALLER LES LUMINAIRES EXISTANTS DANS LE NOUVEAU BUREAU FERME.
- FOURNIR DE NOUVEAUX LUMINAIRES ASSORTIS AUX LUMINAIRES EXISTANTS.
- FOURNIR DE NOUVEAUX CARREAUX DE PLAFOND ET UNE NOUVELLE OSSATURE QUI CORRESPONDENT À L'OSSATURE PRINCIPALE EXISTANTE. FABRICANT : CGC OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- LIGNE DE DÉMARCATIION DE LA PARTIE DÉMOLIE.



1
A11

1
A12

2
A12

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL

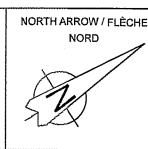
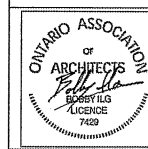
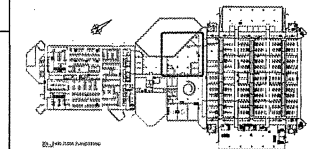
Canada

HEALTH CANADA SANTÉ CANADA



ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613.231.2378
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERS/ÉMISSION POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMISSION POUR ACHÈVEMENT À 100 %	2017/10/17
2	ISSUED FOR 80% REVIEW/ÉMISSION POUR EXAMEN DE À 80 %	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW/ÉMISSION POUR EXAMEN DE À 60 %	2017/09/08

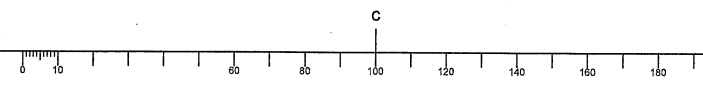
A	A detail no. / no. du détail	A
B	location drawing no. / sur dessin no.	B
C	C drawing no. / dessin no.	C

project HEALTH CANADA / projet SANTÉ CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP PROJECT
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE SIR FREDERICK BANTING
231, SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
231, SIR FREDERICK BANTING
PIRE TUNNEY

drawing B WING, THIRD FLOOR REFLECTED CEILING PLAN / dessin
PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI DU TROISIÈME ÉTAGE DE L'AILE B

Designed By	ES	Conçu par	
Date	2017/09/06	(yyyy/mm/dd)	
Drawn By	ES	Dessiné par	
Date	2017/09/06	(yyyy/mm/dd)	
Reviewed By	BI	Examiné par	
Date	2017/09/06	(yyyy/mm/dd)	
Approved By		Approuvé par	
Date		(yyyy/mm/dd)	
Tender		Soumission	
Project Manager		Administrateur de projets	
Project no.	H-089620	No. du projet	
Drawing no.	A12	No. du dessin	

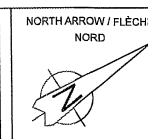
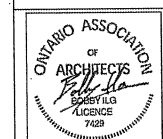
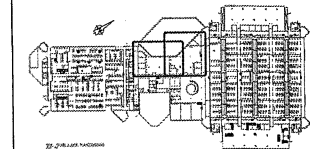
1 REFLECTED CEILING PLAN / PLAN DU PLAFOND RÉFLÉCHI
A12 SCALE: 1:50 / Échelle 1:50





ILG AND ILG INC
ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN
200 General Ave., Ottawa, Ontario K1Z 7W8
Phone: 613 231 2379
ILG.and.ILG@Architects-InteriorDesigners.com

KEY FLOOR PLAN / PLAN DE L'ÉTAGE PRINCIPAL



Contractor to verify all dimensions & conditions on site and immediately notify the consultant of all discrepancies.
L'entrepreneur doit vérifier toutes les dimensions et toutes les conditions sur le site et il doit informer immédiatement le consultant au sujet de toutes différences.

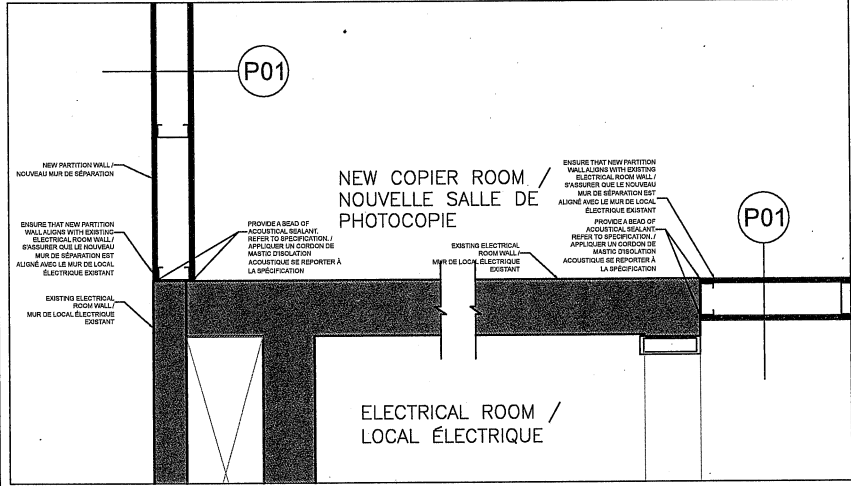
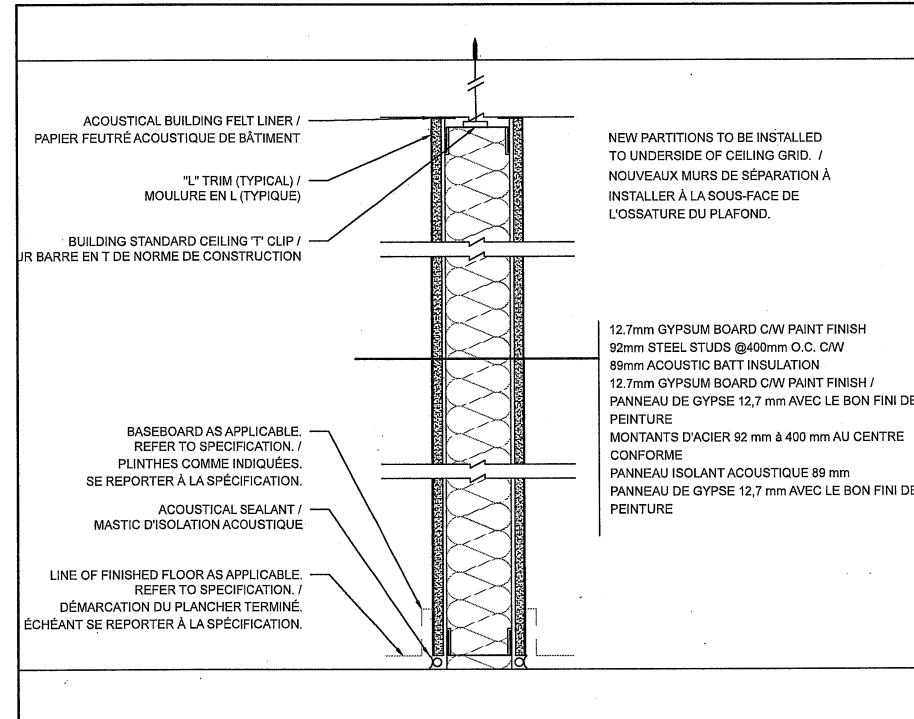
revisions	description	date
4	ISSUED FOR TENDERS/ÉMIS POUR SOUMISSION	2017/11/16
3	ISSUED FOR 100% COMPLETION/ÉMIS POUR ATTEINDRE À 100%	2017/10/17
2	ISSUED FOR 80% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 80%	2017/10/02
1	ISSUED FOR 60% REVIEW/ÉMIS POUR EXAMEN DE 60%	2017/09/06

A	A
C	C

project HEALTH CANADA
SIR FREDERICK BANTING BUILDING FIT-UP
PROJECT
SANTÉ CANADA
PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE
SIR FREDERICK BANTING
231 SIR FREDERICK BANTING TUNNEY'S PASTURE
3RD FLOOR, OTTAWA, ONTARIO
PRÉ TUNNEY

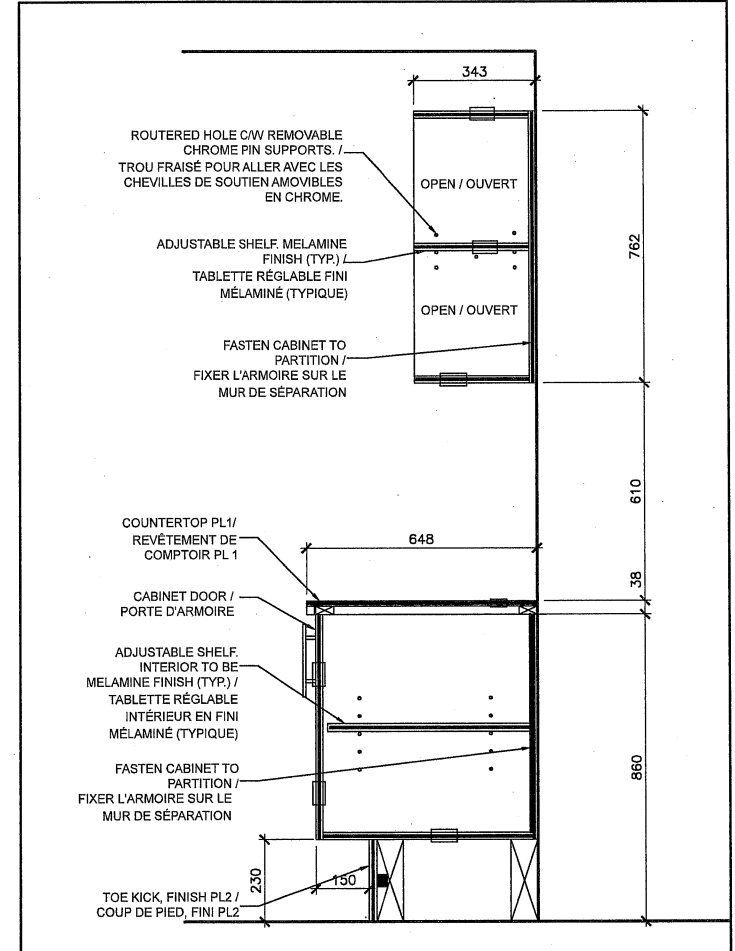
drawing B WING, THIRD FLOOR
PARTITION AND MILLWORK
ELEVATIONS / SECTIONS
MUR DE SÉPARATION ET
ÉLÉVATIONS ET COUPES DE
MENUISERIE DU TROISIÈME
ÉTAGE DE L'AILÉ B

Designed By	Conçu par
Date	(yyyy/mm/dd)
Drawn By	ES Dessiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Reviewed By	BI Examiné par
Date	2017/09/06 (yyyy/mm/dd)
Approved By	Approuvé par
Date	(yyyy/mm/dd)
Tender	Soumission
Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet
	H-089620
Drawing no.	No. du dessin
	A13

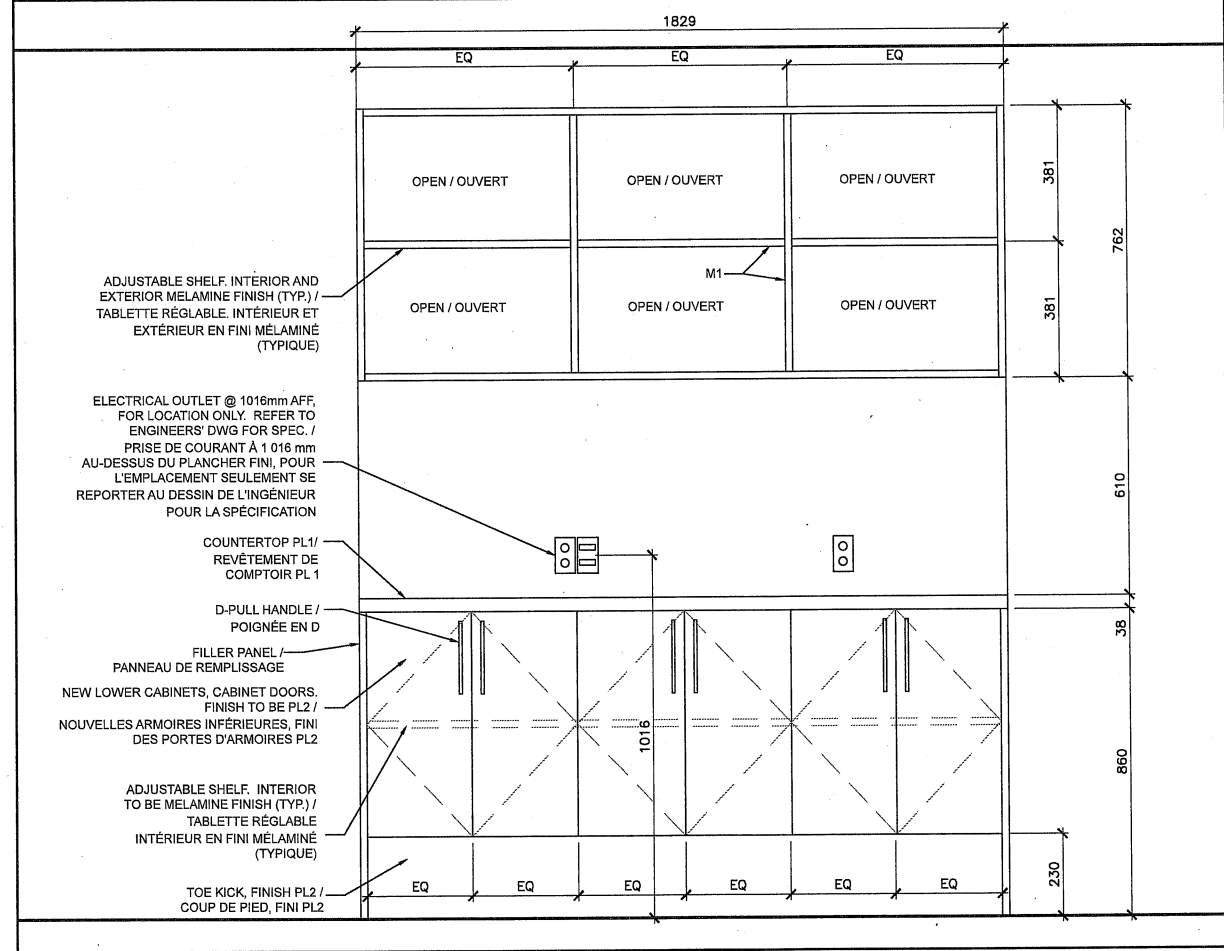


3 P L AN DETAIL / DÉTAIL DU PLAN
A13 SCALE:1:10 / ÉCHELLE :1:10

P01 INTERIOR WALL TYPE / TYPE DE MUR INTERIEUR
A13 SCALE:1:5 / ÉCHELLE :1:5



1 MILLWORK SECTION / SECTION MENUISERIE
A13 SCALE:1:10 / ÉCHELLE :1:10



2 MILLWORK SECTION / SECTION MENUISERIE
A13 SCALE:1:10 / ÉCHELLE :1:10

MATERIAL NOTES:

PL1 - PLASTIC LAMINATE HIGH PRESSURE (COUNTERTOP)
PRODUCT: FORMICA
COLOUR: 5488-NT SMOKY BROWN PEAR

PL2 - PLASTIC LAMINATE HIGH PRESSURE
PRODUCT: FORMICA
COLOUR: 929-58 OYSTER GRAY

M1 - 19mm UNIBOARD NUGREEN
MELAMINE COLOUR: 929-58 OYSTER GRAY

HARDWARE NOTES:

- D-PULL BY RICHELIEU #BP348796170
- HINGES BY RICHELIEU #75T158180
- SHELF PINS BY RICHELIEU #CP2291180

NOTES SUR LES MATÉRIAUX:

PL1 - STRATIFIÉ DE PLASTIQUE HAUTE PRESSION (REVÊTEMENT DE COMPTOIR)
PRODUIT: FORMICA
COULEUR: 5488-NT POIRIER BRUN FUMÉ

PL2 - STRATIFIÉ DE PLASTIQUE HAUTE PRESSION
PRODUIT: FORMICA
COULEUR: 929-58 GRIS HÛITRE

M1 - 19 mm UNIBOARD NUGREEN
COULEUR DE LA MÉLAMINE: 929-58 GRIS HÛITRE

NOTES SUR LA QUINCAILLERIE:

- POIGNÉES EN D RICHELIEU #BP348796170
- CHARNIÈRES RICHELIEU #75T158180
- SUPPORTS DE TABLETTE RICHELIEU #CP2291180